



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
People's Democratic Republic of Algeria
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministry of Higher Education and Scientific Research
جامعة عبد الحميد ابن باديس - مستغانم
Abdelhamid Ibn Badis University of Mostaganem
كلية العلوم والتكنولوجيا
Faculty of Science and Technology
Department of Architecture



N° ordre / / Dept. Arch

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES DE

MASTER ACADEMIQUE

Domaine : Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville

Spécialité : Architecture

Option : Habitat et Politique de la Ville

Thème

**Les figures spatiales de l'hospitalité dans l'habitat temporaire
À Mostaganem**

Présenté par :

- ❖ M. Djikouloum JANVIER
- ❖ Melle. Amina Ilhem DJALLAT

ENCADRANT : M. Madjid CHACHOUR

CO-ENCADRANT: M. Abdellah BENZIDANE

Soutenu le 04 /Juillet / 2021 devant le jury composé de :

- ❖ PRÉSIDENT: M. Nazih CHENAFI
- ❖ EXAMINATRICE: Mme. Zineb MAATALAH

ANNEE UNIVERSITAIRE

2020-2021

Dédicace 1

Je dédie ce modeste travail, en signe de respect, de reconnaissance et de gratitude

:

A ma famille

La source de mon bonheur et de ma motivation, mon feu père SALAR
MAURICE et ma mère NODJIBAOUGOTO APOLINE.

Spécialement à mon grand frère Lartoloum Faustin et son épouse Mbalar Félicité
pour leur sacrifice sans faille pour mon éducation et l'accomplissement de ce travail

A toute la grande famille et descendance SALAR

"Que Dieu le miséricordieux vous protège et vous comble de sa riche bénédiction
en vous accordant une longue vie heureuse"

A ma camarade et binôme **Amina Ilhem Djallat** qui a cru en mes capacités
scolaires et humaines en acceptant qu'on travaille ensemble,

A tous mes collègues de l'atelier 2^{ème} année master "Je vous souhaite beaucoup
de réussite dans vos vies professionnelles"

A toutes les personnes qui m'ont accompagné durant tout mon cursus, que Dieu
vous le rende au centuple.

Djokoloum janvier

Dédicace 2

Je dédie ce modeste travail, en signe de respect, de reconnaissance et de gratitude

:

A ma famille

La source de mon bonheur et de ma motivation

Spécialement à mon père et ma mère pour leur sacrifice sans faille pour mon éducation et l'accomplissement de ce travail

A toute la grande famille et descendance

"Que Dieu le miséricordieux vous protège et vous comble de sa riche bénédiction en vous accordant une longue vie heureuse"

A mon camarade, ami et binôme **Djokoloum janvier** qui a cru en mes capacités scolaires et humaines en acceptant qu'on travaille ensemble,

A tous mes collègues de l'atelier 2^{ème} année master "Je vous souhaite beaucoup de réussite dans vos vies professionnelles"

A toutes les personnes qui m'ont accompagné durant tout mon cursus, que Dieu vous le rende au centuple.

Amina Djallat

Remerciements

Nous remercions vivement nos encadreurs, monsieur CHACHOUR MADJID et monsieur BENZIDANE d'avoir accepté d'encadrer ce travail et d'avoir surtout cru au sujet, nous leur remercions pour la compréhension, l'encouragement, le soutien moral et scientifique indescriptibles accordé tout au long de ce travail. Ils ont su nous conseiller et renseigner lorsqu'on a besoin de l'aide. Leur écoute nous ont permis de travailler efficacement, nous leur adressons nos chaleureuse remerciement de nous avoir accordé de leur temps ainsi que leur disponibilité et la pertinence de leur remarque. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nos remerciements vont également aux membres de jury, pour leur contribution scientifique lors de l'évaluation de ce travail. Qu'ils trouvent ici, en nos noms, l'expression de notre reconnaissance.

Nous remercions également la communauté des frères maristes de Mostaganem pour leur assistance multiformes aux étudiants étrangers et algériens à travers la bibliothèque "frères maristes" et ses services.

Les remerciements vont enfin aux personnes qui ont contribué, par la mise à disposition des informations, à l'élaboration de ce travail. Nous n'oublions pas de remercier tant de personnes, qu'on ne peut nommer, de peur d'en oublier ; que toutes sachent qu'elles sont bien présentes dans nos esprits et dans nos cœurs.

Résumé

Le présent travail traite de la conception de habitat dans sa dimension spatiale pour qu'il participe cohésion social et de son apport à l'économie de la ville en réponses aux manquements sinon aux limites de l'habitat copartagé.

A cet effet, nous nous sommes intéressés aux transitions spatiales, à travers les espaces intermédiaires et transitionnels, ainsi qu'aux rapports entretenus entre l'homme et l'espace d'une part et d'autre part entre L'homme et son semblable au niveau des immeubles d'habitations dans le but créer des liens de convivialité et de sociabilité. Il tente de comprendre l'influence que ces espaces ont sur le comportement des usagers à travers leurs parcours entre l'extérieur et l'intérieur, entre le privé et le public. Aussi, il cherche à savoir comment ces transitions peuvent générer des endroits propices aux rencontres et à la contemplation, dans un parcours expérientiel allant des abords du site jusqu'au logement. Les notions de frontière et de hiérarchisation, à travers les transitions spatiales, sont explorées de manière à saisir les différentes façons dont le parcours de l'utilisateur s'effectue. Ce travail tente de mettre en lumière comment les transitions spatiales peuvent-elles influencer la qualité de vie des usagers, et comment sont-elles favorables à la rencontre et au développement de relations interpersonnelles entre ces usagers. L'exploration des exemples thématique est utilisée en tant que moteur de conception dans le cadre d'un projet d'habitat temporaire à l'extension est de la ville de Mostaganem notamment à kharouba.

Abstract

This work deals with the design of habitat in its spatial dimension so that it participates in social cohesion and its contribution to the economy of the city in response to the shortcomings if not to the limits of co-shared housing.

To this end, we were interested in spatial transitions, through intermediate and transitional spaces, as well as in the relationships maintained between man and space on the one hand and on the other hand between Man and his fellow human apartment buildings with the aim of creating links of conviviality and sociability. He tries to understand the influence that these spaces have on the behavior of users through their journeys between the exterior and the interior, between the private and the public. Also, he seeks to know how these transitions can generate places conducive to encounters and contemplation, in an experiential journey from the surroundings of the site to housing. The notions of border and hierarchy, through spatial transitions, are explored in order to understand the different ways in which the user's journey takes place. This work attempts to shed light on how spatial transitions can influence the quality of life of users, and how they are favorable to the meeting and the development of interpersonal relationships between these users. The exploration of thematic examples is used as a design driver for a temporary housing project at the eastern extension of the city of Mostaganem, particularly in kharouba.

مختصرة نبذة

التماسك في يشارك بحيث المكاني بعده في المسكن تصميم العمل هذا يتناول لحدود يكن لم إن القصور لأوجه استجابة المدينة اقتصاد في ومساهمته الاجتماعي المشترك الإسكان.

المساحات خلال من ، المكانية بالانتقالات مهتمين كنا ، الغاية لهذه تحقيقا الإنسان بين عليها الحفاظ يتم التي العلاقات في وكذلك ، والانتقالية الوسيطة بهدف السكنية المباني في وزملائه الإنسان بين أخرى ناحية ومن ناحية من والفضاء سلوك على المساحات هذه تأثير فهم يحاول الاجتماعي والتواصل الوئام روابط إنشاء يسعى أنه كما لعامةوا الخاص بين ، والداخل الخارج بين رحلاتهم خلال من المستخدمين في ، والتأمل اللقاءات على تساعد أماكن تخلق أن التحولات لهذه يمكن كيف لمعرفة والتسلسل الحدود مفاهيم استكشاف يتم السكن إلى الموقع محيط من تجريبية رحلة رحلة بها تتم التي المختلفة الطرق فهم أجل من ، المكانية التحولات خلال من ، الهرمي على المكانية التحولات تأثير كيفية على الضوء تسليط العمل هذا يحاول خدمت بين الشخصية العلاقات وتطوير للاجتماع مواتية أنها وكيف ، المستخدمين حياة جودة لمشروع تصميم كمحرك الموضوعية الأمثلة استكشاف استخدام يتم المستخدمين هؤلاء الخروبة في وتحديداً ، مستغانم لمدينة الشرقي بالامتداد مؤقت سكني

Table de matière

Dédicace 1	ii
Dédicace 2.....	3
Remerciements.....	4
Résumé	5
Abstract.....	6
مختصرة نبذة	7
Table de matière.....	8
Introduction générale	1
Problématique	3
Les objectifs de la recherche	4
Les démarches méthodologiques.....	4
Structure du mémoire	4
Chapitre 1 : définitions des concepts.....	6
I. Les objectifs d'un projet architectural	6
II. Renouvellement urbain	6
II.1. Introduction.....	6
II.2. Définition	7
II.3. Habitat	8
II.4. Habiter.....	8
II.5. Temporaire	9
II.6. Logement	9
II.7. Habitation	9
II.8. La ville	9
II.9. La ville et la sociologie	9
II.10. Le développement durable.....	10
Chapitre 2 : habitat temporaire comme solution d'hébergement.....	11
III. Habitat temporaire comme solution d'hébergement	12
III.1. introduction.....	12
III.2. pourquoi réaliser ce type de projet.....	12
III.3. Les bénéficiaires	13

III.4.	Les caractéristiques des projets d'habitat temporaire.....	13
III.5.	Conception d'un projet d'habitat temporaire	14
Chapitre 3 : Architecture des logements temporaires		16
I.	Exemple1 : résidence soleil d'intérieur.....	17
I.1.	Présentation	17
I.2.	Fichetechnique	17
I.3.	Lesobjectifsdeprojets.....	17
I.4.	Analyse du plan de masse	18
I.5.	Les principes de composition du projet.....	18
II.	Exemple 2 : unité d'habitation	21
II.1.	Présentation du projet	21
II.2.	Situation	21
II.3.	Plan de masse.....	22
II.4.	Accessibilité et volumétrie	23
II.4.1.	Accessibilité.....	23
II.4.2.	Volumétrie	23
II.5.	Les plans et façades	24
II.5.1.	Les plans	24
II.6.	Synthèse	27
III.	Exemple 3 cote parc Tourcoing.....	28
III.1.	Présentation	28
III.2.	Fiche technique	28
III.3.	Situation de Projet.....	28
III.4.	Le but du projet	29
III.5.	Plan masse.....	29
III.6.	Organisation spatiale.....	30
III.7.	Traitement intérieur et extérieur	31
III.8.	Synthèse	32
IV.	Exemple 4 : CASINO DE MONTRÉAL.....	33
IV.1.	Présentation du projet	33
IV.2.	Evolution du projet.....	33
IV.3.	Les enjeux du projet.....	36
IV.4.	Illustrations intérieures	36

Chapitre 3 : projet	38
I. Site :	38
I.1. Présentation de la ville de Mostaganem	38
I.2. Choix et motivation du site :	40
I.3. Situation par rapport à la ville	40
I.4. Situation par rapport au quartier :	41
I.5. Etat de fonction	43
I.6. Etat du bâti	44
I.7. Circulation :	44
I.8. Contraintes naturelles du site :	45
I.9. Synthèse site	46
II. Programme	47
II.1. Administration	47
II.2. Hébergements	48
II.3. Restauration	48
II.4. Détente, loisir et activités	48
III. Plan de masse	50
III.1. Schéma de principe	50
III.1.1. Repères	50
III.1.2. Mixité	50
III.1.3. Implantation	51
III.1.4. Idées et concept d'aménagement	51
III.2. Résultats	53
III.2.1. Première typologie : habitat collectif mais avec une innovation en terme d'espace et de variété d'espace intérieur	53
III.2.2. Deuxième typologie :	56
III.2.3. Troisième typologie : unité d'habitation	59
Références bibliographiques	62
Liste des figures	65

Introduction générale

Dans la période comprise entre l'apparition du genre humain et l'apparition des premiers documents écrits, l'homme était nomade, il se déplaçait en cherchant la nourriture et en s'échappant des risques naturels et extérieurs, ainsi ses besoins fondamentaux étaient se nourrir et se protéger des bêtes sauvages. Durant ces migrations il s'abrita temporairement dans les grottes ou habita les huttes. L'homme décida de trouver une source de nourriture et de s'installer définitivement, il inventa l'élevage et l'agriculture et réfléchit à un habitat durable en se regroupant et habitant les villages là où se naquit la vie d'ensemble, et là où la réflexion dépassa l'échelle de l'habitation à une échelle de l'habitat. Alors l'habitat a connu son importance dès la préhistoire comme étant un des besoins fondamentaux de l'homme.

L'habitat évolue grâce aux évolutions techniques qui améliorent le confort de vie. Puis l'apparition de l'automobile a donné naissance à une nouvelle forme des tissus urbains de la ville. Cette dernière se développera avec le temps, et deviendra un important sujet d'étude qui nécessite la spécialisation des personnes dans ce domaine. La qualité de vie qu'elle offre attire les habitants des villages, et ils ont pu se déplacer pour mieux habiter ce qui amène à la croissance de la ville.

L'Algérie a connu une succession des civilisations qui ont contribué au développement de ses villes. Les villes algériennes ont connu un développement rapide et actualisé durant la colonisation française, un nouveau programme urbain, une nouvelle trame, un nouveau mode d'habitat, plus d'emplois, plus de logements. La ville est devenue attractive. Après cette période coloniale, les habitants des villages et de la périphérie se précipitent pour occuper les maisons laissées par les français et soit près des services, et profiteront du confort hérité, un phénomène nommé exode rural est apparu. C'est ainsi que la population des centres urbains s'est constituée.

Ainsi selon l'endroit géographique, le climat, le type de société, l'habitat peut prendre diverses formes et fonctions. L'homme, avant de se sédentariser était un excellent nomade. Son nomadisme est dû au fait qu'il était en perpétuelle recherche de

conditions de survie et vie favorable et décente. Ainsi, il se construisit un habitat temporaire, habitat de transit.

L'architecture de l'habitat a connu une révolution remarquable suite aux changements sans cesse des modes de vie et à l'apparition de la notion de développement durable qui vise à évaluer la qualité de vie en protégeant l'environnement. Avec l'apparition du projet urbain et ses enjeux d'équité sociale et d'efficacité économique et environnementale cette démarche vise à répondre aux questions liées à la croissance de la ville notamment la demande en matière de logement, sa gestion astucieuse du sol pour des économies de sol et du paysage.

Dans notre société moderne, ce concept de nomadisme temporaire de l'homme s'est développé, s'est amélioré et a été repris sous diverses formes et visions dans nos villes à travers les logements à usage temporaire destinés à tous tels que : les hôtels, les auberges, les bungalows...

Aussi, dans un monde à démographie galopante et où les échanges culturels, économiques et démographiques entre les nations sont connus de tous, la thématique du logement et de l'hébergement est un thème d'actualité qui intéresse vivement les pouvoirs publics, les citoyens et en particulier le monde de l'architecture et d'urbanisme.

Ainsi dans le but d'apporter notre pierre à l'édifice, nous avons choisi dans le cadre de notre projet de fin d'étude de nous intéresser à cette question en nous appuyant sur l'aspect lien **convivial** et le **partage de la richesse culturelle** des habitants de passage dans une mixité d'âge, de niveau social et de culture dans un habitat à résidence temporaire.

Problématique

L'Algérie comme la plupart des pays du monde en voie de développement, compte un nombre important d'habitat à résidence temporaire mais reparti inégalement dans l'ensemble du territoire national. Laissant certaines villes en manque cruciale de cette structure d'accueil et de refuge temporaire. La ville et la réalité urbaine relève de la valeur d'usage. Or, les usages évoluent avec la société et inversement. L'habitat temporaire algérien souffre de plusieurs problèmes tels que : l'insuffisance et répartition inégale à travers le pays ; associé à cela sa mono fonctionnalité ne favorisant pas un échange interculturel et éducatif, le manque de publicité et de sensibilisation, la gestion calamiteuse, l'inadéquation avec la durabilité qui est un défi d'actualité.

Face à tous ces maux, l'on s'interroge :

- **La place de l'habitat temporaire dans le développement des liens socioculturels des habitants !**

De ce fait, Comment peut-concevoir l'habitat pour qu'il participe aux renforcements des liens sociaux et aux échanges culturels entre ses usagers ? D'une part entre les autochtones ? Et d'autre part les étrangers ?

Les objectifs de la recherche

L'objectif primordial de ce travail de recherche consiste à explorer les logements destinés à un hébergement temporaire des visiteurs dans le but de formuler une nouvelle proposition **d'habitat temporaire hybride** en se penchant sur les volets suivants :

- Une cohérence avec l'environnement à travers les matériaux écologiques
- Favoriser la cohésion sociale et culturelle en développant des liens conviviaux entre les usagers
- Une rentabilité financière participant au développement économique de ville

Les démarches méthodologiques

Dans le but de répondre à la problématique posée et aux objectifs fixés, nous allons articuler notre travail sur une recherche bibliographique et une étude architecturale des habitats à hébergement temporaire existant à travers le monde.

Nous allons d'abord aborder la phase théorique de l'objet de notre recherche afin de bien cerner le sujet, habitat hybride. Ensuite nous entamerons avec la phase analytique des exemples existants pour recenser les problèmes et aboutir à des recommandations.

Structure du mémoire

Nous aborderons notre travail par une introduction générale, qui exposera de manière brève mais précise la problématique de la recherche dans son contexte ainsi que les objectifs fixés.

Ensuite le mémoire sera subdivisé en chapitre :

- Chapitre1 : définition des concepts
- Chapitre2 : habitat temporaire comme solution au besoin d'hébergement
- Chapitre3 : architecture des logements temporaires

➤ Chapitre4 : projet

Enfin, on clôturera notre travail par une conclusion générale, somme des résultats recueillis à travers les différents chapitres pour atteindre l'objectif préalablement fixé.

Chapitre 1 : définitions des concepts

Avant d'entre dans le vif du sujet, il est nécessaire et urgent de cerner certains termes qui seront utiliser très souvent dans notre travail.

L'approche théorique est la phase préliminaire et prioritaire dans l'axe présentatif du processus de développement d'un projet, celle qui permet la compréhension du thème et vise à définir les concepts et les éléments clés de la recherche .Alors on parle du soubassement d'un projet de recherche.

I. Les objectifs d'un projet architectural

Les projets architecturaux visent plusieurs objectifs qui peuvent varier selon le contexte qui se résume à travers une trilogie de but : la valeur politique, la valeur économique et financière et la valeur architecturale et urbanistique.

- Améliorer les conditions de vie pour tous.
- Faciliter l'accessibilité du cœur et des différentes entrées de la ville.
- Diversifier l'habitat et y introduire la notion de mixité sociale.
- Valoriser et améliorer le patrimoine social et culturel existant.
- Redynamiser le commerce local et développé une bonne rentabilité urbaine.
- Créer les conditions d'amélioration de la tranquillité publique.
- Focaliser les pratiques urbaines.
- Redonner sens à la notion d'espace public
- Valoriser la nature et les espaces verts

II. Renouveau urbain

II.1. Introduction

L'étalement urbain au détriment des terres fertiles est devenu une préoccupation pour l'environnement. Ce phénomène causé par l'augmentation de la population et l'attraction de la maison individuelle, nous mène vers des réflexions sur les centres

ville anciens par la transformation des friches et de redonner vie aux grands ensembles des quartiers dégradés. Alors la priorité est donnée à la reconstruction de la ville sur elle-même sous le titre d'une opération de renouvellement urbain dans le but de réduire le gaspillage d'espace et de respecter l'environnement qui inscrivent le renouvellement urbain dans une démarche de développement durable.

II.2. Définition

La politique de renouvellement urbain reste une notion polysémique, poursuivant la réflexion de "faire la ville sur la ville". Comme alternative à l'étalement urbain et dans la continuité des objectifs fixés par le développement urbain durable. « Remplacement de choses, de gens, par d'autres semblables ». C'est aussi le « changement complet des formes qui crée un état nouveau ». Halleux et Lambotte, définissent le renouvellement urbain comme « le développement durable et multidimensionnel (immobilier, social, économique, environnemental) des espaces urbains. On peut définir le renouvellement urbain comme suivant : « Le terme de renouvellement renvoie à une reprise en profondeur des tissus urbains existants et il est proche de celui de rénovation »

« Le renouvellement urbain apparaît aujourd'hui comme la nouvelle pratique d'aménagement de la ville. Il tente de répondre à un double objectif : travailler dans les secteurs anciens et défavorisés tout en essayant de gérer au mieux l'espace. C'est une approche globale et transversale de la ville »

L'étalement urbain est une expression désignant le phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des grandes villes. Cet étalement, qui est lié au développement démographique des agglomérations, se fait avec une densité du bâti d'autant plus faible que l'on s'éloigne du cœur des villes. La faible densité est due au caractère pavillonnaire de cette urbanisation, la surface occupée par un foyer (maison + jardin privatif) étant plus importante que celle d'un appartement en immeuble, ainsi qu'à l'importance des espaces naturels conservés dans les communes concernées.

II.3. Habitat

Du point de vue fonctionnel, l'habitat est un ensemble formé par le logement, ses prolongements extérieurs, les équipements liés, les lieux de travail secondaire ou tertiaire. D'après le petit robert, le premier synonyme du mot habiter est vivre. Et se définit comme avoir sa demeure. La demeure apparait comme le nid, le refuge de tranquillité et de sécurité.

En fonction de son état physique et psychique, de ses moyens ou de son statut social, des périodes de sa vie et de son quotidien, on habite successivement un lit, une chambre, un appartement ou une maison, un immeuble, une rue, un quartier, une ville, un pays etc...

II.4. Habiter

D'après le petit robert, le premier synonyme du mot habiter est vivre. Et se définit comme avoir sa demeure. La demeure apparait comme le nid, le refuge de tranquillité et de sécurité.

En fonction de son état physique et psychique, de ses moyens ou de son statut social, des périodes de sa vie et de son quotidien, on habite successivement un lit, une chambre, un appartement ou une maison, un immeuble, une rue, un quartier, une ville, un pays etc.

L'homme a toujours eu besoin de s'abriter, de se protéger, et de s'appropriier des espaces. Au I^{er} siècle avant J.-C., Vitruve développe dans son traité d'architecture l'idée de la cabane primitive aux origines de l'architecture : bien que dépendant de l' « activité de l'homme », la cabane est une réalisation naturelle et innée qui compte parmi les besoins primaires. C'est donc la relation entre l'homme et sa demeure qui permet l'habiter. La demeure est un lieu délimité qui différencie l'espace privé de l'espace public : l'espace privé est compatible avec la transgression de la « convenance », il est l'espace de la vie quotidienne avec son immédiate lisibilité. C'est par la préservation de l'intimité que l'habitat tient un rôle important de régulation, de préservation de soi et de représentation sociale.¹

¹ <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2008-1-page-14.htm>

II.5. Temporaire

Le temporaire : c'est le momentané, le provisoire, le passager

II.6. Logement

Le logement est une notion proche de celle de l'habitat toute fois la satisfaction obtenue d'un logement est un rapport entre équipement et besoins, ce qui est loin d'épuiser le rapport entre habitat et mode de vie. Le logement n'est donc pas l'habitat, c'est plus précisément un composant de l'habitat.

II.7. Habitation

Logement, lieu où l'on habite, où l'on vit. L'habitation est aussi le fait d'habiter un lieu.

II.8. La ville

Selon Kevin Lynch la ville est non seulement un objet perçu et peut-être apprécié par des millions de gens, de classe et de caractère très différents, mais elle est également le produit de nombreux constructeurs qui sont constamment en train d'en modifier la structure pour des raisons qui leur sont propres. Tandis qu'elle peut rester stable dans ses grandes lignes pendant un certain temps.²

II.9. La ville et la sociologie

La constitution des villes modernes a été un processus essentiel pour une prise de conscience de l'importance de l'espace et du territoire. Dans la lignée des travaux de Max Weber (Weber, 1982) ou des utopistes de la fin du XIX ième siècle, la ville a été l'objet de nombreuses attentions pour caractériser le renouvellement des structures sociales et des pouvoirs qu'elle reflétait. L'opposition communauté/rural/tradition et société/ville/modernité a fondé a sociologie urbaine, dont l'Ecole de Chicago (1915-1935) du début du vingtième siècle. Ces auteurs présentent une civilisation urbaine au travers de deux phénomènes : la concentration d'individus en un même lieu ; l'installation de migrants au sein de mégapoles, pris entre le désir de préserver leurs

²Kevin Lynch, l'image de la cité, Edition Dunod Paris 1969.

modes de vie natifs et l'assimilation à un monde nouveau. L'un des fondements de la prise de possession des lieux est la compétition spatiale à l'image des processus observés pour les espèces animales ou végétales.

II.10. Le développement durable

Le développement durable (en anglais :sustainable développement, parfois traduit par développement soutenable) est une conception du développement ou de la croissance qui s'inscrit dans une perspective de long terme et en intégrant les contraintes écologiques et sociales à l'économie. Selon la définition donnée dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, dit rapport Brundtland, où cette expression est apparue pour la première fois en 1987,«le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». Source

:https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable

Chapitre 2 : habitat temporaire comme solution d'hébergement

Edgar Morin <<il est urgent de considérer l'être humain dans sa globalité : non pas un individu anonyme et isolé, mais un être qui a besoin des autres>>

III. Habitat temporaire comme solution d'hébergement

III.1.introduction

Sous l'appellation d'habitats temporaires, sont regroupées des solutions d'hébergement temporaires de courte ou moyenne durée, mises en œuvre pour faire face à un besoin d'habitat devant être satisfait rapidement et qui peuvent être démontées pour être éventuellement réutilisées ultérieurement sur un autre site. Ces habitats temporaires sont dénommés selon le maître d'ouvrage de l'opération : terrain conventionné ou aménagé, base de vie, village d'insertion, espace de stabilisation, sas de transition, etc.

III.2.pourquoi réaliser ce type de projet

Dans les secteurs et grandes agglomérations, où la situation du logement est particulièrement tendue, faute d'une offre d'habitat ou d'hébergement suffisante ou adaptée pour les personnes les plus précaires, la réalisation d'habitats temporaires est une des solutions pouvant être mises en œuvre pour l'hébergement de ces publics. Ces projets permettent de répondre à l'urgence d'habitat car ils peuvent être réalisés dans des délais relativement courts. Ces opérations ont communément pour objet de résoudre une situation locale qui ne peut perdurer du fait :

- des conditions d'habitat insalubres et indignes : des immeubles menaçant ruine squat - tés dangereux, des terrains occupés sans assainissement parfois sans eau ou électricité devant être évacués, des cabanes ou habitats de fortune construits de matériaux de récupération sur des terrains non viabilisés ,...
- de l'occupation illégale de terrains ou bâtiments privés ou publics

Les raisons évoquées pour engager de tels projets sont généralement les suivantes :

- mise à l'abri, nécessité d'une réponse d'urgence d'habitat pour un nombre relativement important de personnes, u saturation des structures d'hébergement existantes,

- inadaptation des structures d'hébergement aux publics visés et besoin d'un hébergement différent Peuvent ainsi être examinés :
- les possibilités sur les bâtiments ou fonciers de l'État ou des ses opérateurs : - des équipements en attente de reconversion : caserne, école désaffectée, patrimoine hospitalier, etc. - des terrains ou immeubles momentanément disponibles du fait de la longueur des procédures en cours des opérations immobilières ou d'aménagement. Des terrains en attente de projets futurs d'aménagement ou de construction, des immeubles vacants peuvent par exemple être mobilisés pour des aménagements dont la durée d'installation est maîtrisée et proportionnée aux investissements prévus.
- les opportunités du patrimoine des collectivités locales et d'autres acteurs volontaires.

III.3. Les bénéficiaires

Le public pouvant être accueilli est large. Il s'agit de ménages¹, sans abri, en grandes difficultés économiques, familiales, de santé ou d'insertion, etc. qui ne trouvent pas de réponses dans les dispositifs publics et sociaux habituels. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan migrant, ce type d'habitat peut constituer une solution pour la production d'une offre adaptée d'hébergement d'urgence (cf circulaire du 22 juillet 2015 relative à la mise en œuvre du plan « répondre au défi des migrations : respecter les droits- faire respecter le droit »). D'autres personnes, pas nécessairement en situation d'exclusion et en grande précarité (personnes à reloger temporairement du fait d'une opération de résorption de l'habitat indigne, étudiants précaires, travailleurs saisonniers, etc.) peuvent aussi être concernées par des opérations d'habitat temporaire.

III.4. Les caractéristiques des projets d'habitat temporaire

Ces opérations présentent les caractéristiques suivantes :

- La maîtrise d'ouvrage est publique : les projets sont portés par une volonté politique et par un engagement des acteurs locaux, en particulier pour faciliter les relogements en sortie d'opération.
- L'installation et l'aménagement sont temporaires pour une durée maîtrisée de moins de 5 ans. Des bâtiments existants peuvent être réutilisés en usage d'habitation, des terrains disponibles peuvent être aménagés. Dans ce dernier cas, l'habitat est de type suivant: conteneurs, chalets, bungalows.... c) Le bénéficiaire dispose d'un hébergement pour une durée limitée.
- Ces projets ont un coût en investissement maîtrisé et cohérent, proportionné avec la durée de l'opération. En particulier pour les opérations de courte durée, si les travaux d'aménagement du terrain : réalisation des voies d'accès, la mise en œuvre des réseaux divers (alimentation en eau, électricité, télécommunications) sont importants, il est probable que le prix de revient par jour et par personne devienne supérieur à celui constaté pour la construction d'un habitat pérenne. L'amortissement des immobilisations s'étalera sur une durée de 5 à 10 ans. Mais, dans le cas d'une construction sur sol d'autrui, l'amortissement se réalisera sur la durée du bail.
- Un projet social accompagne obligatoirement le projet d'installation de la structure. Ces opérations combinent une offre d'hébergement et un accompagnement portant sur tous les aspects de la vie quotidienne : emploi, formation, santé, éducation, accès aux droits, logement. Sur la base d'un contrat clair, ils comprennent un volet d'accompagnement social visant à l'insertion sociale et professionnelle

III.5. Conception d'un projet d'habitat temporaire

Il faut bien distinguer le projet du point de vue du ménage de celui de la structure. Il est souhaitable que le projet social soit défini avant le projet d'aménagement et constructif, ce dernier résultant du projet social à mettre en œuvre.

Le maître d'ouvrage établit le projet social de la structure, offrant aux bénéficiaires des prestations adaptées et personnalisées.

Le projet social définit :

- les missions et objectifs du projet d'hébergement : type de public, durée de l'accueil, u la nature de l'accompagnement, la méthode d'intervention et de suivi des personnes, u le détail de l'organisation interne du dispositif : les ressources humaines et matérielles, le fonctionnement de la structure, les horaires, les prestations, etc.

Chapitre 3 : Architecture des logements temporaires

I. Exemple 1 : résidence soleil d'intérieur

I.1. Présentation

Quartier de soleil intérieur, est un quartier d'habitat individuel dense qui situe proche au centre-ville de Lille dans la partie haute de la France, le projet de soleil intérieure est construit sur une ancienne friche industrielle, il faisait partie des projets lancés dans l'opération «Maisons en ville en 2001.

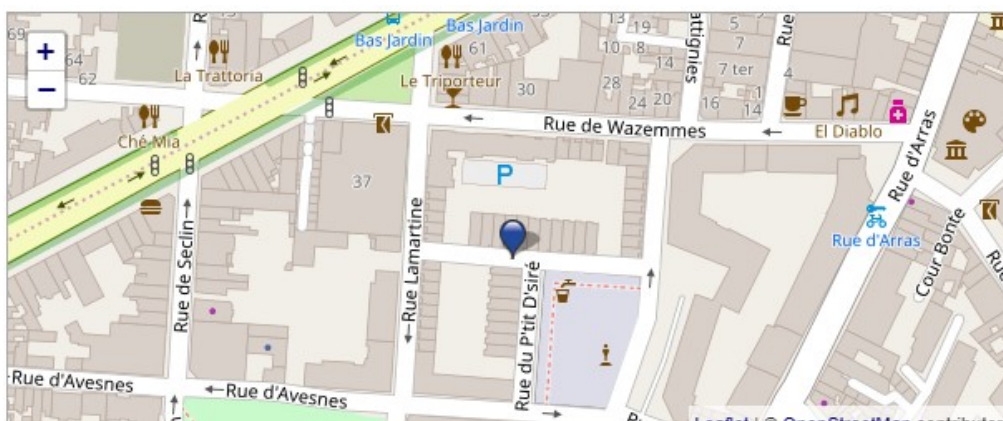


Figure 1 source : n/FR/residence-du-soleil-interieur-p262624

I.2. Fiche technique

- Maîtrise d'ouvrage : SCI Maisons en ville.
- Maîtrise d'œuvre : Éric Bouillaud et Thierry Donnadiou, architectes.
- Programme : 57 maisons avec garage (38 sur rue à R+3, 19 maisons à patio basses).
- Surface du terrain hors espaces publics : 6 800 m².
- Densité bâtie : 0,96 (84 logements/ha).
- Taille moyenne des parcelles : 119 m².

I.3. Les objectifs de projets

A travers ce projet, on veut atteindre les buts suivants ;

- Assurer une mixité sociale et résidentielle.
- Intégration de la maison individuelle dans le tissu urbain dense de la ville.
- Valoriser le site et le rendre utile (une ancienne friche industrielle).

- Des typologies originales, tant dans l'organisation des logements que dans la composition urbaine.



Figure 3, source : [n/FR/residence-du-soleil-interieur-p262624](https://n.fr/residence-du-soleil-interieur-p262624)



Figure 2

I.4. Analyse du plan de masse

L'analyse du projet dans sa globalité nous permet de ressortir les points suivants ;

- Le découpage parcellaire étroit qui a conduit l'établissement des maisons en 3 étages ;
- Le gabarit qui lui a permis de les inscrire dans la volumétrie du quartier ;
- L'alignement des maisons à la rue ;
- L'intérieur de l'ilot est constitué par de jardin à usage privatif
- La séparation entre espace public et privé est assurée par de murs de clôture et la végétation.
- Le programme comporte 57 maisons ,38 sur rue à r+3 avec garage et 19 maisons patio. Chaque maison à sa propre entrée et son propre jardin qui assure l'intimité et l'individualité de chaque habitant.

I.5. Les principes de composition du projet

- **Mixité résidentielle** : le projet est implanté dans une zone où l'habitat collectif est dominant, ainsi en implantant l'habitat individuel on assure cette mixité résidentielle recherchée par les concepteurs et les architectes
- **Densité** ; c'est un projet d'habitat individuel dense avec 57 logements sur une surface de 6800m²
- **Séparation entre espaces publique-espaces privé** : la séparation entre l'espace public et l'espace privé assure l'intimité des îlots de quartier et aussi la sécurité de ses habitants, cette séparation est réalisée par des murs de clôture et de la végétation.



Figure 4



Figure 5

II. Exemple 2 : unité d'habitation

II.1. Présentation du projet

Living Unit est une habitation complète mais temporaire, qui peut être utilisée comme refuge, maison de vacances, ou pour faire face à différents besoins. Elle peut facilement s'adapter aux différentes conditions du sol, auquel elle est fixée par des ancrages en acier ou par des blocs de béton et, lorsque on l'enlève, elle laisse presque intact l'état des lieux. Les intérieurs sont basés sur des concepts de flexibilité et peuvent être modifiés pour les personnaliser en fonction du contexte d'usage.



Figure 6

- Nom : living unit
- Architecte : office Architect
- Le lieu : Slovénie
- Superficie : 30m²
- L'année : 2017

II.2. Situation



Figure 7

Le projet living unit se situe au cœur de Slovénie. La tour inhabituelle se trouve près de la forteresse de Ljubljana, où elle a servi de bibliothèque publique l'été dernier. Chaque niveau offrait des livres sur divers sujets. Les visiteurs ont

été invités à tester la fonctionnalité de l'unité d'habitation aux trois niveaux.

II.3. Plan de masse

Au château de Ljubljana, les unités ont été adaptées pour accueillir une petite bibliothèque - située le long d'une promenade conçue par l'architecte slovène Jože Plečnik.



Figure 8

Les modules du haut et du bas étaient orientés avec leurs extrémités effilées face à l'horizon de la ville, tandis que l'unité centrale faisait face au chemin et à une pente herbeuse derrière. La configuration contrebalancée est considérée comme optimale lors de la combinaison verticale de trois modules.



Figure 9

Au château de Ljubljana, l'unité servira de bibliothèque temporaire. Chaque étage de la sculpture organisée verticalement contiendra des livres sur divers sujets, avec un accent sur l'architecture et Plečnik, offrant ainsi une connexion élégante avec l'exposition dans l'avenue menant à Šance: Plečnik au-dessus de la ville. Les paliers avec une belle vue sur Ljubljana servent à la lecture et à la détente, offrant aux lecteurs un concept similaire à celui de la bibliothèque sous la cime des arbres : ils peuvent profiter des livres et de la vue sous les châtaigniers à côté du bâtiment

II.4. Accessibilité et volumétrie

II.4.1. Accessibilité



Figure 10

Le projet est accessible d'un seul côté, du côté de la route principale du village.



Figure 12



Figure 11

L'entrée

II.4.2. Volumétrie

L'intention derrière la conception était de créer un bâtiment autonome en bois qui pourrait être érigé dans une grande variété de paysages et sous une variété de

Mémoire habitat et politique de la ville

conditions climatiques. Le résultat est un module cubique mesurant 4,5 x 2,5 x 2,7 mètres. Les deux côtés présentent des saillies pyramidales ; celui de l'avant semble être plus proéminent que celui de l'arrière. Les extrémités tronquées des pyramides sont entièrement vitrées.

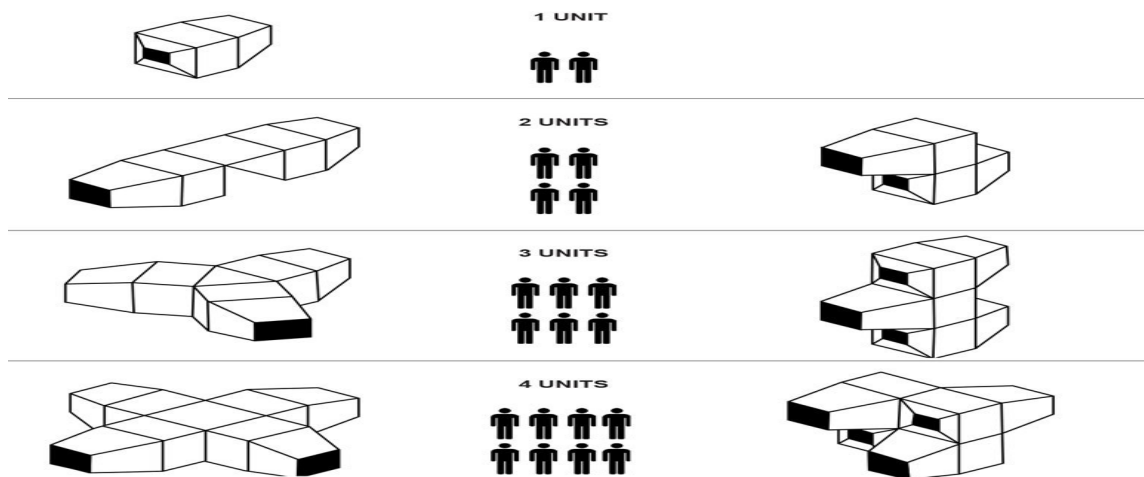


Figure 13

II.5. Les plans et façades

II.5.1. Les plans

PLAN / PLANIMETRIA

4.30 x 2.5 m

<p>BASE UNIT 1</p> <p>20.000 €</p>		<p>seats / sedute table / tavola double bed / letto doppio wardrobe / guardaroba</p>
<p>BASE UNIT 2</p> <p>22.500 €</p>		<p>seats / sedute table / tavola double bed / letto doppio wardrobe / guardaroba kitchen / cucina</p>
<p>BASE UNIT 3</p> <p>26.000 €</p>		<p>seats / sedute table / tavola double bed / letto doppio wardrobe / guardaroba kitchen / cucina bathroom / bagno</p>

Figure 14

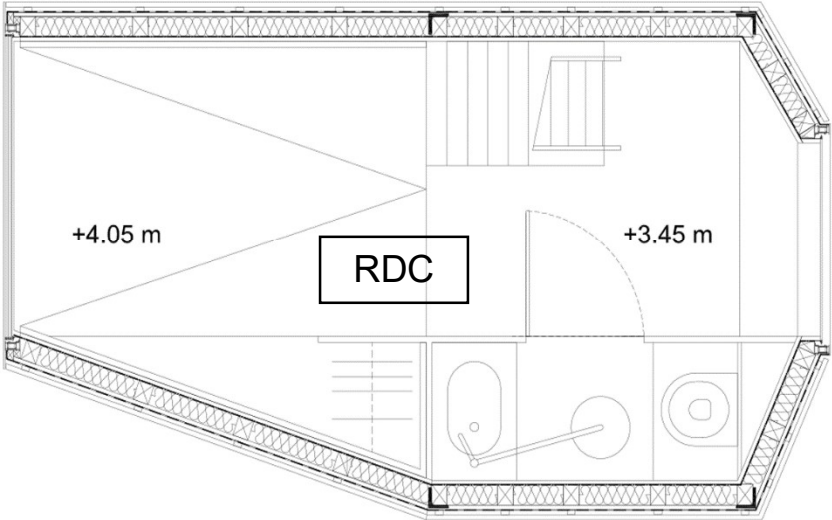


Figure 15

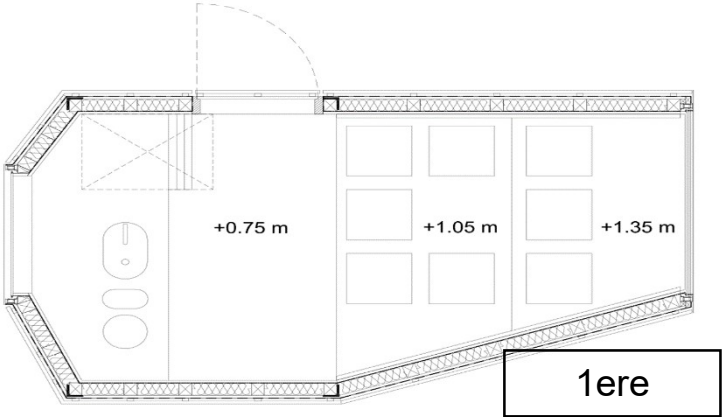


Figure 16

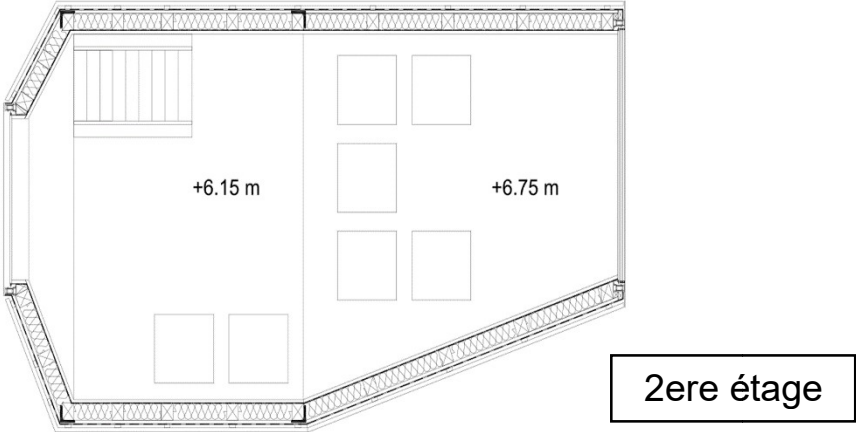


Figure 17

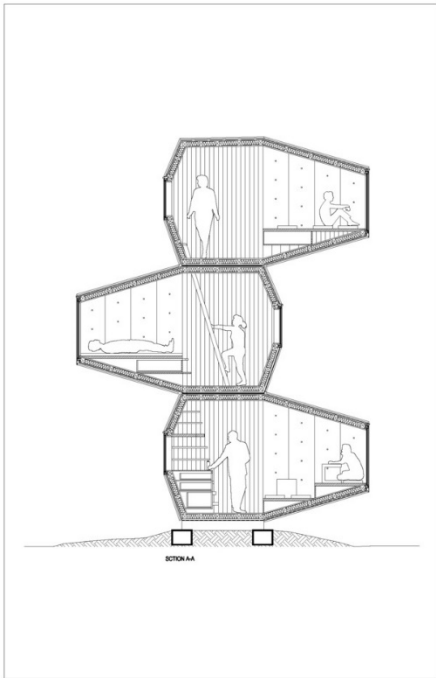


Figure 19

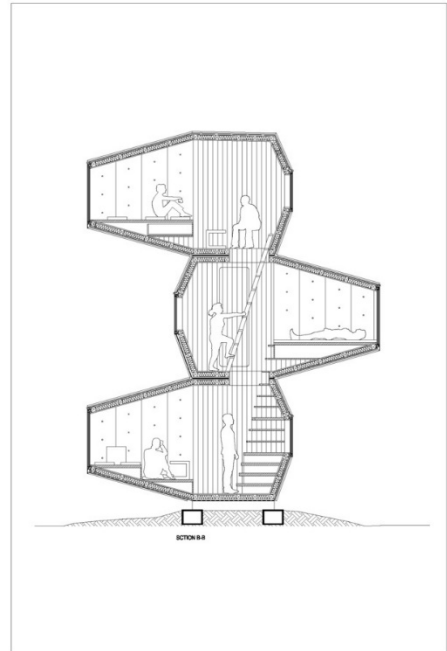


Figure 18

La structure est constituée d'ossatures en bois renforcées par des panneaux de contreplaqué des deux côtés. La cabine peut être fixée au sol soit par des ancrages en acier, soit par des cubes de béton amovibles. Le matériau favorise l'utilisation du bois - un matériau naturel, écologique et respectueux de l'homme. La façade et le traitement intérieur peuvent être modifiables et flexibles, de sorte que l'unité dans son matériau et sa finition peut être utilisée dans divers contextes de site.



Figure 20

➤ Les matériaux utilisés



Figure 21



Le maître d'œuvre favorise l'utilisation du bois - un matériau naturel, écologique et respectueux de l'homme.

II.6. Synthèse

La recherche pour la cabine a été initiée par OFIS, C + C, C28 et AKT avec l'entrepreneur Permiz pour développer une coque en bois autonome, qui peut être flexible et adaptable à différents endroits, conditions climatiques et terrains. Ils peuvent être utilisés comme cabanes de vacances, cachettes, cabanes dans les arbres ou habitations de courte durée pour la recherche, le tourisme ou un abri ; leur petite taille permet des possibilités de transport faciles et différentes.

III. Exemple 3 cote parc Tourcoing

III.1. Présentation

L'opération "coté parc" s'inscrit dans le programme de renouvellement urbain de la ville Lilloise, qui vise à revivre la maison de ville sur une ancienne friche industrielle dans le quartier Flocon Blanche Porte, il regroupe 51 maisons groupées réparties selon deux typologies : 34 maisons « serre » et 17 maisons « patio ».



Figure 23

III.2. Fiche technique

Localisation : Rue d'Alsace, quartier Flocon-Blanche Porte à Tourcoing.

Site : 11 200 m².

Programme : 51 maisons sur 2 modèles ; une place ; un jardin public.

Concours et réalisation : 2002, 2005.

Densité : 50 maisons à l'hectare.

Trame parcellaire : 7,20m.

Surface : 87 m² de surface habitable et 40 m² de serre.

Maîtrise d'ouvrage : SCI Maisons en ville.

Maîtrise d'œuvre : Philippe Dubus architecte ; Cochet-Dehaene BET.

Partenariat : LMCU (aménageur), ADULM, promoteur social GHI.

III.3. Situation de Projet

L'opération de "coté parc" occupe un emplacement privilégié dans la ville de Tourcoing, implanté sur l'ancienne friche industrielle PJT du quartier Flocon Blanche Porte, proche des pôles de service et à la présence de différents équipements de base : écoles.... Et aussi à la proximité des différents moyens de transports en commun ; ligne de tramway, ligne de métro, et l'accès d'autoroute A22.

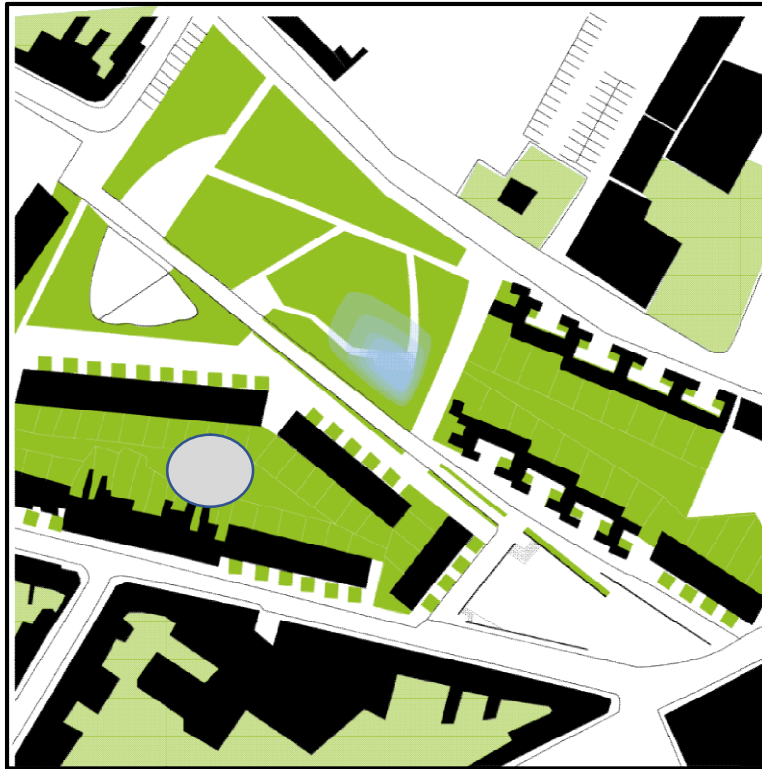


Figure 24

III.4. Le but du projet

- Répondre à la demande de logement et au désir de vivre dans une maison individuelle.
- La proximité des services alors du centre-ville.
- L'accompagnement de l'opération par l'aménagement des espaces publics pour assurer la jonction au centre-ville.
- Attendre une mixité sociale par une nouvelle population : jeunes couples, de cadre et de professions libérales.

III.5. Plan masse

La conception des 51 maisons de l'opération coté parc étaient faite selon la logique d'implantation des maisons existants, en suivant leur continuité.

Formant deux îlots ; l'un réservé pour accueillir 17 maisons à patio (la



conception de Phillippe Dubus) dans la partie nord-est du quartier. Et l'autre pour 34 maisons à serre (la conception de Paris-Valencia) dans la partie sud-ouest et qui donne sur la rue d'Alsace. Un mail piétonnier relie le jardin public Jean

Figure 25

Moulin et la place de Muhlhausen sépare ces deux îlots.

Dans le but de sécuriser le quartier et de transformer son image l'opération est suivie par l'aménagement d'espaces publics et des équipements de base : la place Muhlhausen, parvis de l'école, Jardin Jean Moulin.

Le projet dans sa conception a gardé la trame parcellaire historique du site, et implante les maisons à serre sur des parcelles étroites et profonds, alignées sur la rue d'Alsace alors une façade principale donnant sur la rue et l'autre sur les jardins. L'îlot englobe 5 bandes de maisons à serre.

III.6. Organisation spatiale

À l'entrée de la parcelle coté donnant sur la rue, un patio à côté d'un abri voiture forme un filtre entre la rue et le logement. Dans la partie arrière un rez de jardin occupe le cœur de l'îlot et servira comme un espace de transition entre l'espace public et l'espace privé.

La maison comme espace bâtie se devise en deux : un espace supplémentaire de fonction polyvalente servira à l'évolution de la famille est à la gestion de mitoyenneté : les serres. Le module de vie où se déroule les fonctions basiques de la maison, tant dis

que le rez de chaussée servira aux activités de jour (séjour, cuisine) et l'étage aux activités de nuit (chambres).



Figure 26

III.7. Traitement intérieur et extérieur

- Alternance des murs en brique et serre joue un rôle de filtre sur la façade principale. Il en ressort un jeu d'opacité et de transparence qui enrichit la relation entre la rue et la maison.
- Le filtre de côté arrière se présente en jardins privés.

- Un patio à côté de l'abri voiture sur l'avant donnant sur la rue.
- Le rapport entre le plein et le vide sur la façade.



Figure 28



Figure 27

III.8. Synthèse

L'opération "coté parc" est une conception contemporaine loin de prototype et de l'aspect traditionnel de la maison ;

- La planification ingénieuse des surfaces intérieures.
- Le respect de l'intimité entre les usagers de l'espace
- Les pièces de vie et la ville.
- Un prix du foncier attractif.
- Une étroite complicité dans l'agacement des espaces donnant une illusion intérieure-extérieur.
- Une simplicité dans le traitement du projet donnant un résultat exceptionnel

IV. Exemple 4 : CASINO DE MONTRÉAL

IV.1. Présentation du projet

Le projet du Casino de Montréal a été amorcé en 1993 afin d'installer dans l'ancien pavillon de la France, conçu pour l'Exposition universelle de 1967, le premier casino au Québec. Complétée en à peine 10 mois, cette première phase de travaux a été suivie d'agrandissements successifs qui ont permis, en 1996, d'y annexer l'édifice qui abritait l'ancien Pavillon du Québec afin de répondre au succès de l'établissement. Vingt ans plus tard, une seconde phase de travaux de modernisation est venue revoir en profondeur l'ensemble des circulations et corriger certains problèmes fonctionnels des lieux.



Figure 29: https://provencherroy.ca/wp-content/uploads/2017/05/pr_casino-entree_sg_024-e1502920123511-1900x1344.jpg

IV.2. Evolution du projet

Mémoire habitat et politique de la ville

Étalée sur quatre ans, la phase II de ce projet s'insère dans le cadre du plan de développement de Loto-Québec 2004-2007, et a permis de clarifier les circulations extérieure et intérieure du bâtiment, d'améliorer la qualité des espaces de jeu, de détente et de restauration, tout en apportant à l'ensemble une unité thématique au niveau du design. Architecturalement, le projet s'insère au contexte existant de l'ancien pavillon de la France, en respectant le caractère et les matériaux présents. Les

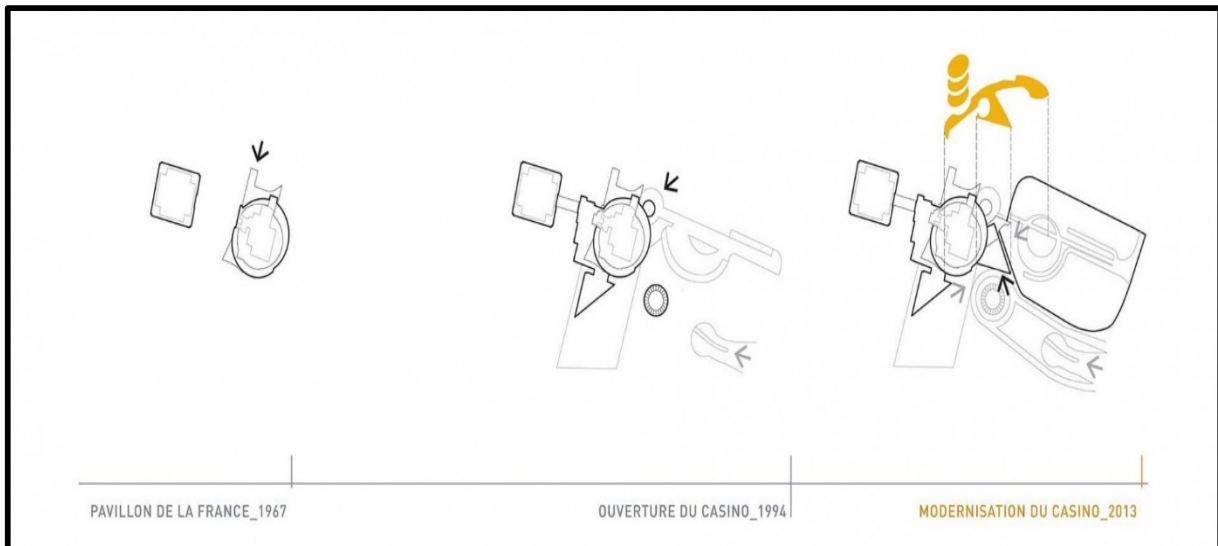


Figure 30: https://provencherroy.ca/wp-content/uploads/2017/05/pr_casino_phase-ii_plan-ns_006-e1502934582828-1900x645.jpg

volumes créés et les nouvelles façades présentent un caractère très contemporain, utilisant des matériaux nobles de couleur claire (pierre, verre, aluminium).

Pour préserver l'unité d'un espace dédié au plaisir du jeu, les anciens bureaux administratifs ont été relocalisés à



l'extérieur du bâtiment. Les multiples accès antérieurs ont cédé la



place à une nouvelle entrée véhiculaire magistrale, qui respecte le langage architectural d'origine de l'ancien pavillon français, dans laquelle sont rassemblés les services d'accueil, de vestiaire et de sécurité. Les circulations automobiles et piétonnes ont été rationalisées afin de converger vers un seul point d'accès et de nouveaux espaces

extérieurs, qui contribuent par

Ailleurs à l'utilisation publique du parc Jean-Drapeau, ont été
Figure 31: https://provencherroy.ca/wp-content/uploads/2017/05/pr_casino_int_mc_025-copie.jpg

aménagés.

IV.3. Les enjeux du projet

Le projet est conçu autour du thème :

- Jeu de la lumière
- Et de la montrealité

IV.4. Illustrations intérieures



Figure 32:https://provencherroy.ca/wp-content/uploads/2017/05/pr_casino_int_mc_005-e1502925437170-1900x1300.jpg

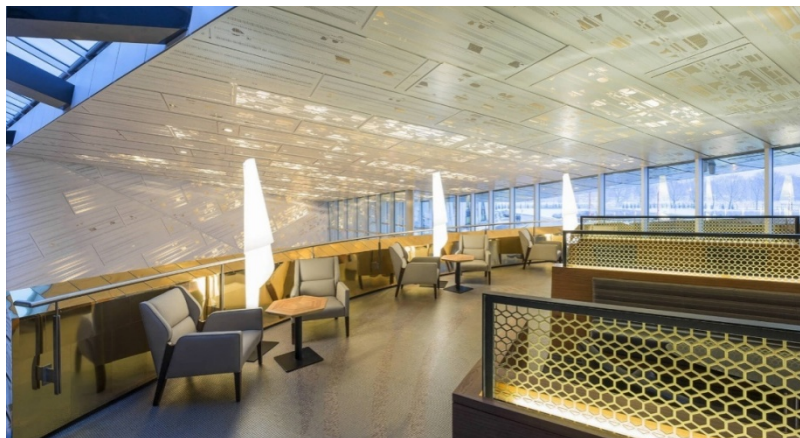


Figure 33:https://provencherroy.ca/wp-content/uploads/2017/05/pr_casino_int_mc_020-e1502921067472-1900x1159.jpg



Figure 34

source:https://provencherroy.ca/wp-content/uploads/2017/05/pr_casino_int_mc_022-e1503008686261-1900x1753.jpg

Chapitre 3 : projet

I. Site :

I.1. Présentation de la ville de Mostaganem

La Wilaya de Mostaganem est constituée de 32 communes, réparties sur 10 Daïras, s'étend sur une superficie de 2 269 Km².

Sur le plan géographique, Mostaganem se trouve au nord de l'Algérie avec une façade maritime longue de 124 Km, est située à 365 Km à l'Ouest de la capitale Alger et à 80 Km à l'Est de la métropole d'Oran, 45 mn de l'aéroport d'Es-Senia et à 30 mn du port d'Arzew.

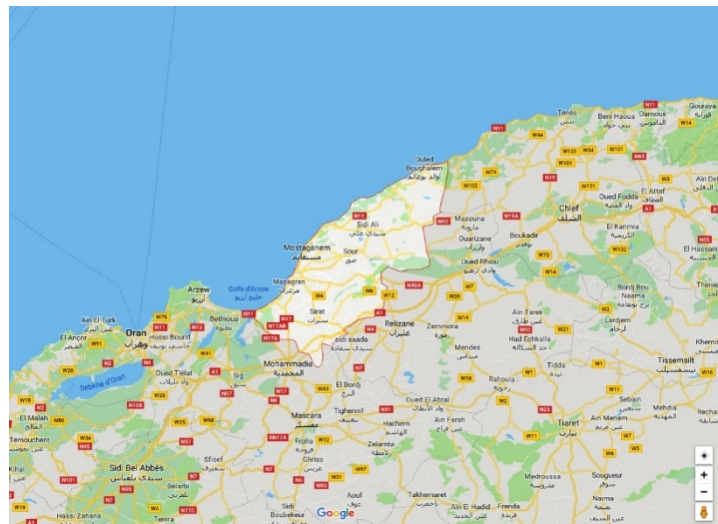


Figure 35

Elle jouit d'une position géographique stratégique et d'une aire d'influence régionale du fait de l'existence de son important port de commerce et son réseau de voies de communication assez dense qui la relie à plusieurs Wilayas du pays.

Sur le plan économique, la Wilaya dispose de nombreux atouts dont l'exploitation offre des perspectives de développement très prometteuses dans le domaine agricole, maritime, industrielle et surtout touristique avec la délimitation de quinze zones d'expansion touristiques (ZET) ou nombreuse sont à l'état vierge. La corniche du Dahra avec ses plages des plus belles d'Algérie, offre un contraste rarement retrouvé dans une même région, rocheuses, sablonneuses, forestières, attirant chaque année de plus en plus d'estivants.

Située à la porte de la méditerranée, Mostaganem recèle d'autres potentialités dont un port pour toutes les opérations d'import –export notamment avec les pays du sud de l'Europe.

La Wilaya s'inscrit dans le projet de développement de la région programme Nord-Ouest préconisé par l'étude du SRAT laquelle s'inscrit dans les orientations du SNAT dument approuvé. Cette région compte sept Wilaya (Oran, Ain Temouchent, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Mascara et Relizane).

Cette Wilaya se situe dans l'espace appelé la zone du littoral d'où la problématique territoriale s'y exprime en termes de densification de l'occupation humaine notamment dans le chef-lieu et d'intensification de l'usage du sol. C'est une Wilaya considérée comme attractive quoique ces dernières années son rythme de croissance a baissé.

Face aux conflits pour l'espace (urbanisation, terres agricoles, forêts et une richesse environnementale tels-que les dunes les plages et la zone humide de la Macta avec une biodiversité remarquable) et les exigences de l'économie nouvelle, la Wilaya doit améliorer sa compétitivité par la valorisation de ses multiples ressources pour réussir son insertion dans l'économie régionale, nationale et maghrébine.

Quatre objectifs stratégiques sont fixés par le SRAT :

- 1-Un développement durable ;
- 2 Un développement régional cohérent et équilibré ;
- 3-Un développement efficace ;
- 4-Une meilleure intégration dans l'espace maghrébin.

Ainsi, Mostaganem comme Mascara, Relizane, Sidi Bel Abbes et Tlemcen, réunissant un certain nombre de critères en matière de structures industrielles, de capacités de développement endogène et d'accessibilité sont préconisé par le SRAT comme des nouveaux espaces régionaux de croissance (NERC) qui auront un rôle de

pole moteur de développement à l'échelle régionale, gravitant autour d'Oran préconisé comme pôle d'excellence et de compétitivité. Source : SRAT³

Limites géographiques :

La wilaya de Mostaganem est limitée :

- A l'Est par la wilaya de Chlef ;
- Au Sud-est par la wilaya de Relizane ;
- A l'Ouest par la wilaya d'Oran ;
- Au Sud-ouest par la wilaya de Mascara.

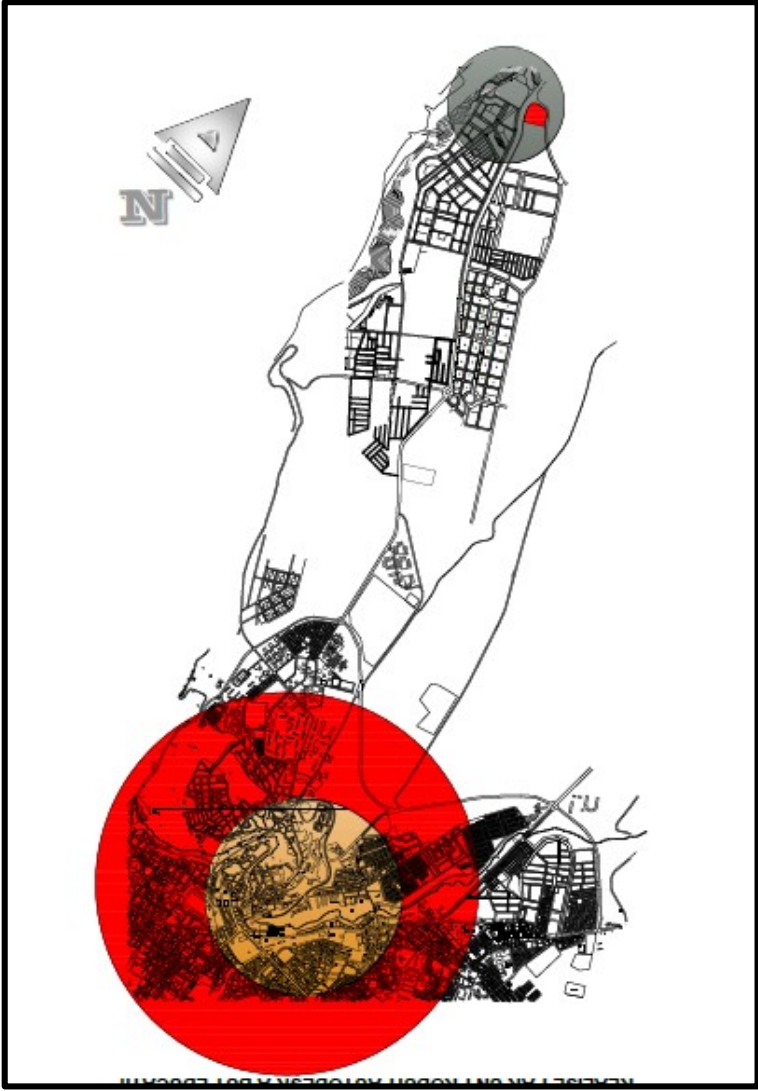
I.2. Choix et motivation du site :

Un habitat temporaire est un lieu de vie temporaire qui a peu d'exigence géographique, mais avoir un site bien éclairé avec belle vue et surtout bien desservi est un grand atout. Et nous avons vu que le site de kharouba offre ces conditions :

- Site bien dégagé, facilement repérable et bien desservi mécaniquement notamment avec la RN11 et le TRAMWAY ;
- Site occupe une position stratégique, capable d'assurer la continuité de la mixité sociale et fonctionnelle (médecine, université, cité universitaire, habitats collectifs, habitats individuels ;
- Aussi Il rentre dans l'extension de Mostaganem vers l'EST.

I.3. Situation par rapport à la ville

³ <http://www.aniref.dz/index.php/24-observatoire-du-foncier-industriel/monographie/56-monographie-5>



I.4. Situation par rapport au quartier :

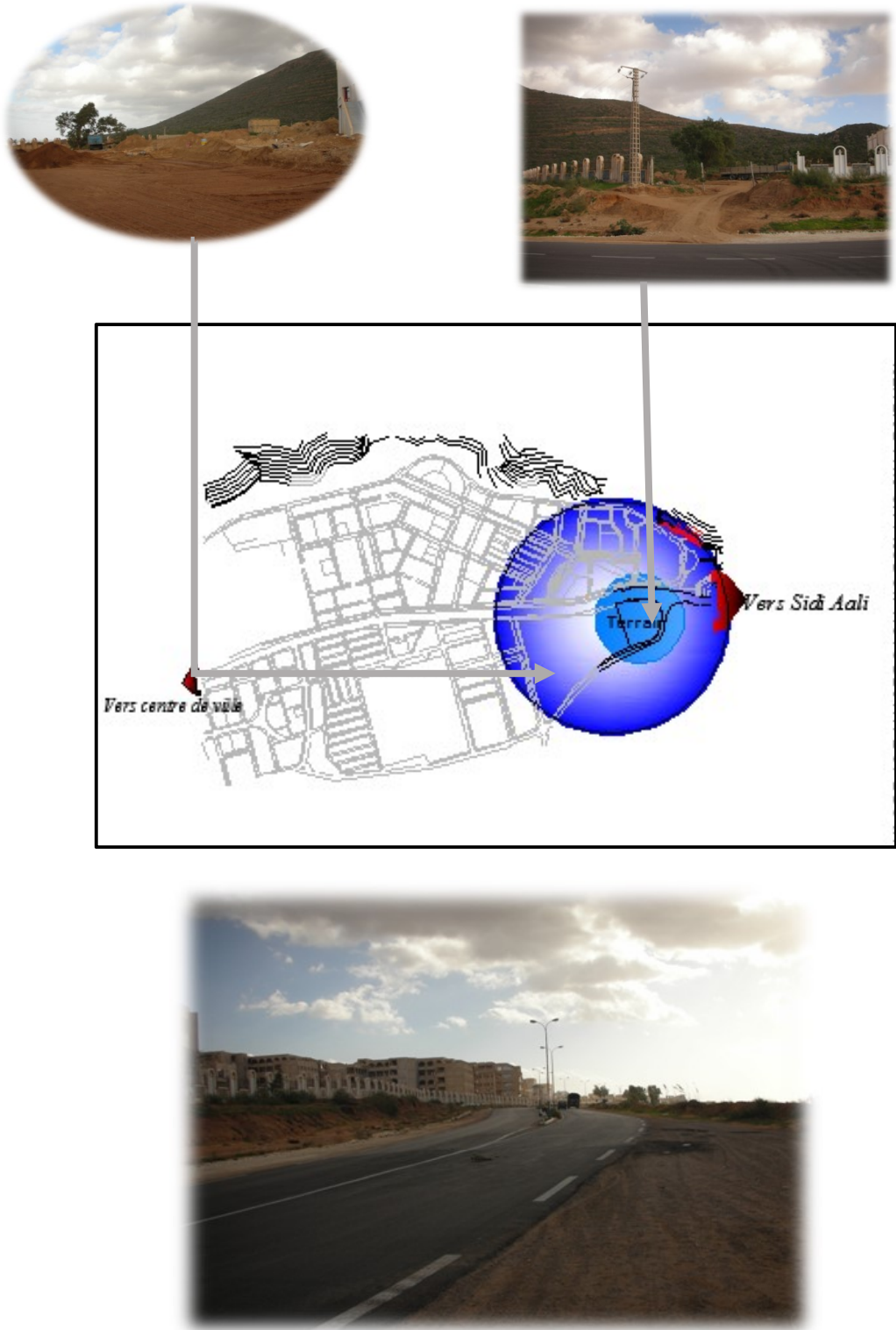


Figure 36



Figure 37

Le terrain est situé dans l'extension nord-est de la ville de Mostaganem dans le quartier kharouba. Au sein du quartier kharouba, il appartient au rectorat de l'université Abdelhamid Ibn Badis côté nord est, limitée par un axe majeur la route nationale N°11 qui relie le centre de la ville avec la nouvelle extension (l'est de la ville de Mostaganem) et avec la commune de Sidi Ali, il est limité au sud par la montagne de Dis.

I.5. Etat de fonction

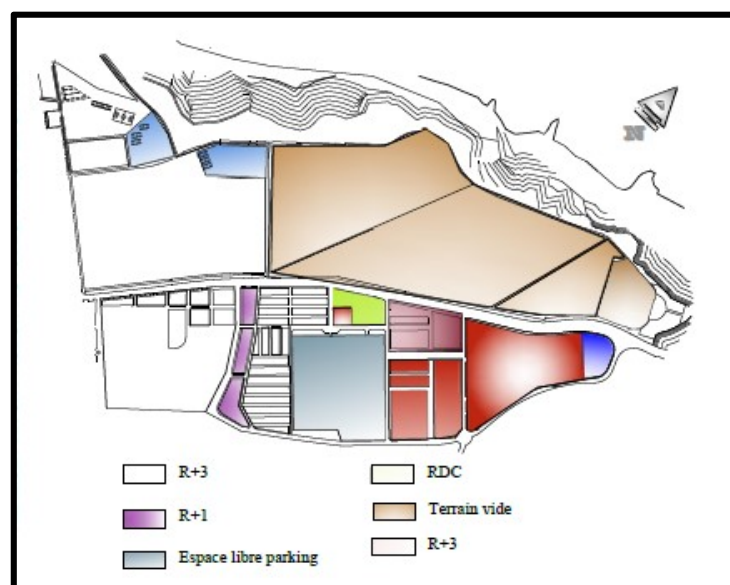


Figure 38

L'état fonctionnel de la zone d'étude favorise la projection d'un projet de type habitat pour renforcer le caractère du site et créer de la mixité fonctionnelle.

I.6. Etat du bâti

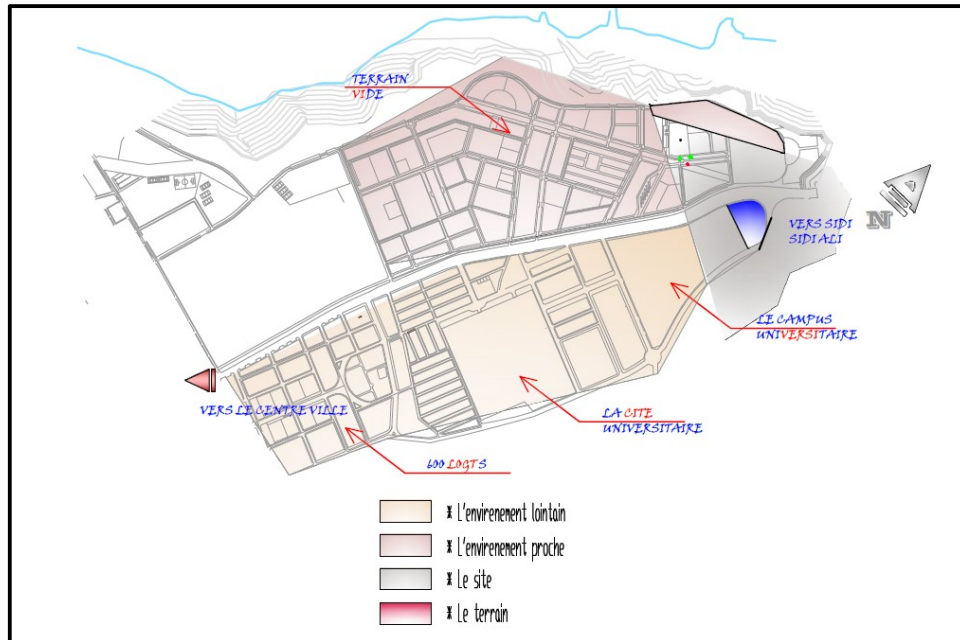


Figure 39

- **Etat du bâti** : Toutes les constructions de cette zone sont en très bon état parce qu'ils sont nouveaux (les années 90)
 - **Matériaux** : les constructions de la zone étudiée sont dans leur majorité en béton armé et maçonnerie en brique.
 - **Couleur** : les couleurs dominantes sont, le blanc, le jaune, et le beige
- Circulation

I.7. Circulation :

- **Circulation piétonne** : Une circulation piétonne très faible sur l'axe, le nœud désert juste pour l'université ou pour la résidence universitaire
- **Circulation mécanique** : Le terrain se trouve aux bords d'un axe mécanique important qui relie le site avec le centre-ville avec un flux mécanique fort.
- **Les voies principales** :

- ◆ La RN11 d'une largeur de 18m qui est une voie à grande circulation.
- **Les voies secondaires :**
- ◆ La route qui mène vers sidi Otman d'une largeur de 9.5m qui est une voie à moyenne circulation.

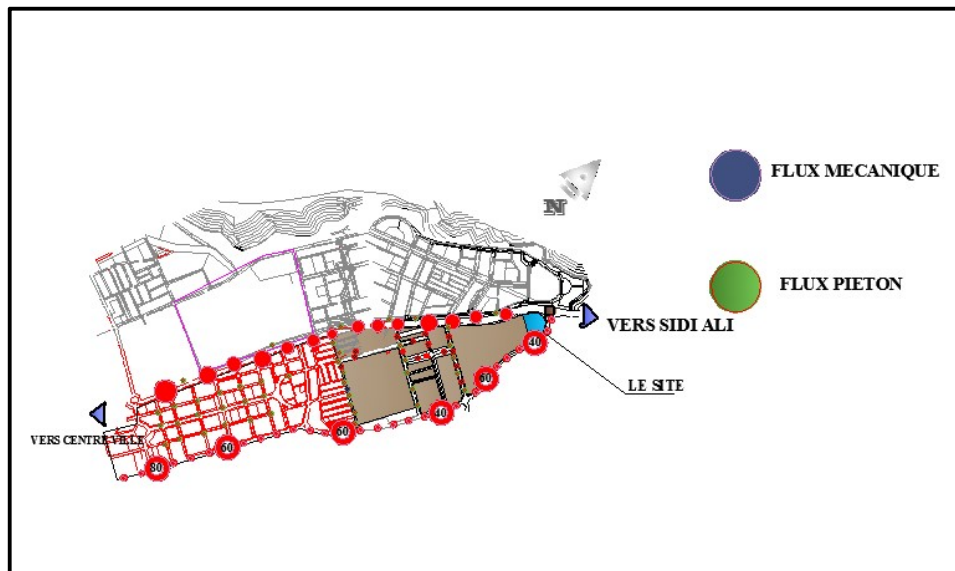


Figure 40

I.8. Contraintes naturelles du site :

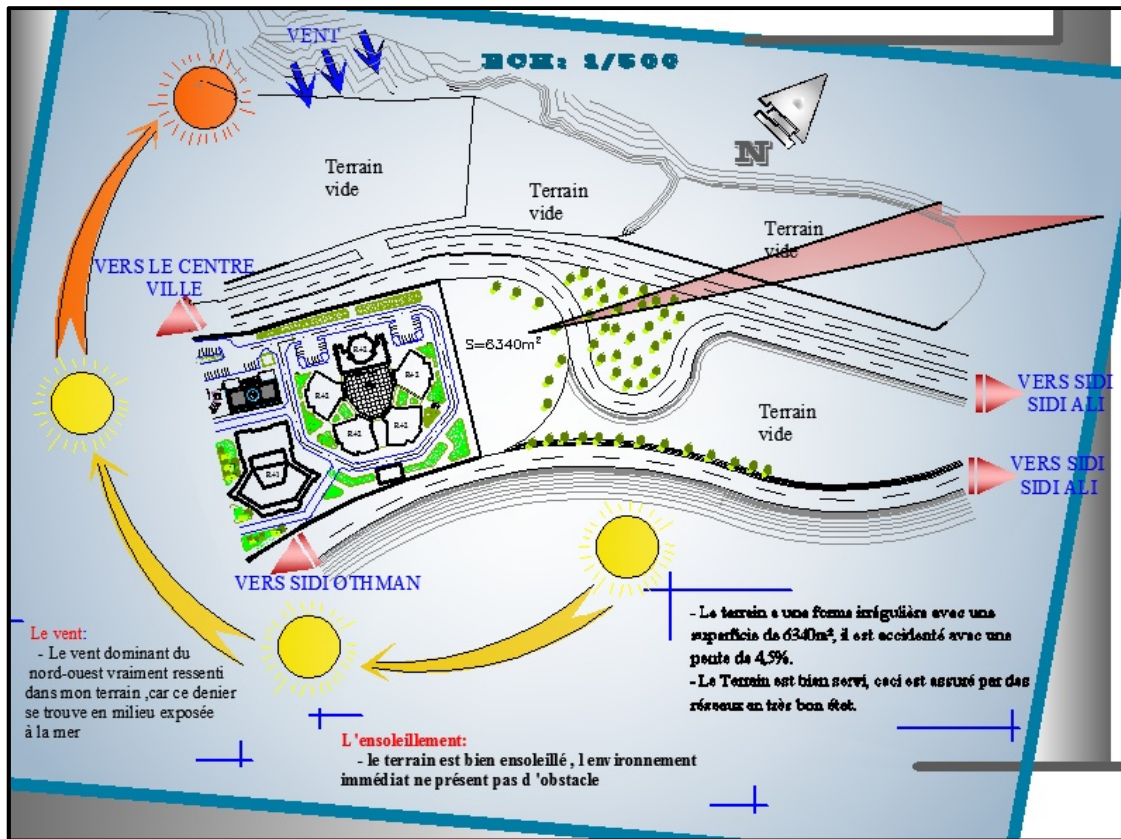


Figure 41

- Le terrain a une forme irrégulière avec une superficie de 6340m², il est accidenté avec une pente de 4,5%.
- Le Terrain est bien servi, ceci est assuré par des réseaux en très bon état.
- Le vent dominant du nord-ouest vraiment ressenti dans notre terrain, car ce dernier se trouve en milieu exposée à la mer.
- Le terrain est bien ensoleillé, l'environnement immédiat ne présente pas d'obstacle.

I.9. Synthèse site

II. Programme

La programmation est un outil indispensable pour le contrôle de nos choix et de notre décision ainsi que pour répondre aux critères d'efficacité et de rentabilité du projet. (La programmation est un moment en avant du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister, c'est un point de départ, mais aussi une phase préparatoire).

Le programme est donc un instrument de réflexion pour l'architecte de telle manière qu'il puisse aller dans la même direction que les objectifs assignés et les besoins exprimés ou relevés. De ce fait le programme est le fruit d'une adaptation thématique, au contexte et détermine les exigences et les besoins de tout ordre, activité, surface, qualité d'espace.

Souvent les programmes élaborés présentent des manques qui peuvent troubler le bon fonctionnement du projet, à ce moment on peut :

- Améliorer : (on peut retenir avec amélioration).
- Rajouter : en cas de manque ou d'absence de quelques espaces, (après analyse d'exemples).
- Proposer : pour déduire le programme défini à partir de besoins du projet.

II.1. Administration

- Bureau directeur..... 40m²
- Secrétariat.....20m²
- Gestion20m²
- Local archives15m²
- Salle de réunion..... 30m²
- Comptabilité.....20m²
- Bureau de surveillance15m²
- Salle des coffres15m²
- Salle de standard.....15m²

- Sanitaire.....06m²

II.2. Hébergements

- Les chambres à un lit (56) 30% de la capacité25m²
- Les chambres à deux lits (100) 60% de la capacité35m²
- Les suites (18)10% de la capacité

II.3. Restauration

- Restaurant430m²
- Restaurant à ciel ouvert430m²
- Cafétéria (100 places)180m²
- Office15m²
- Salon de thé (40 places)78m²
- Salle des banquets360m²
- Fast Food.....100m²
- Snack-bar.....180m²
- Dépôt boisson
- Discothèque.....200m²

II.4. Détente, loisir et activités

- Auditorium
- Piscine
- Espace de rencontre en plein air
- Terrain Football
- Salle d'entraînement.....150m²
- Vestiaires et douches.....80m²

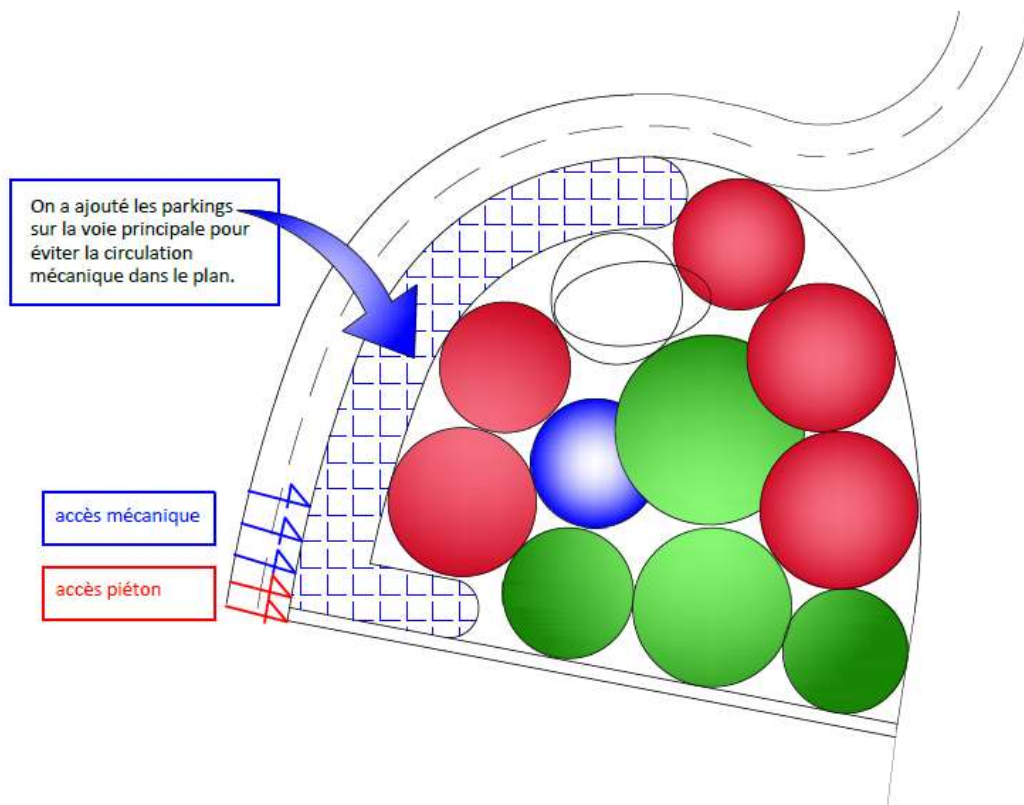
Mémoire habitat et politique de la ville

- Piscine couverte.....200m²
- Jardinage et culture des légumineuses

III. Plan de masse

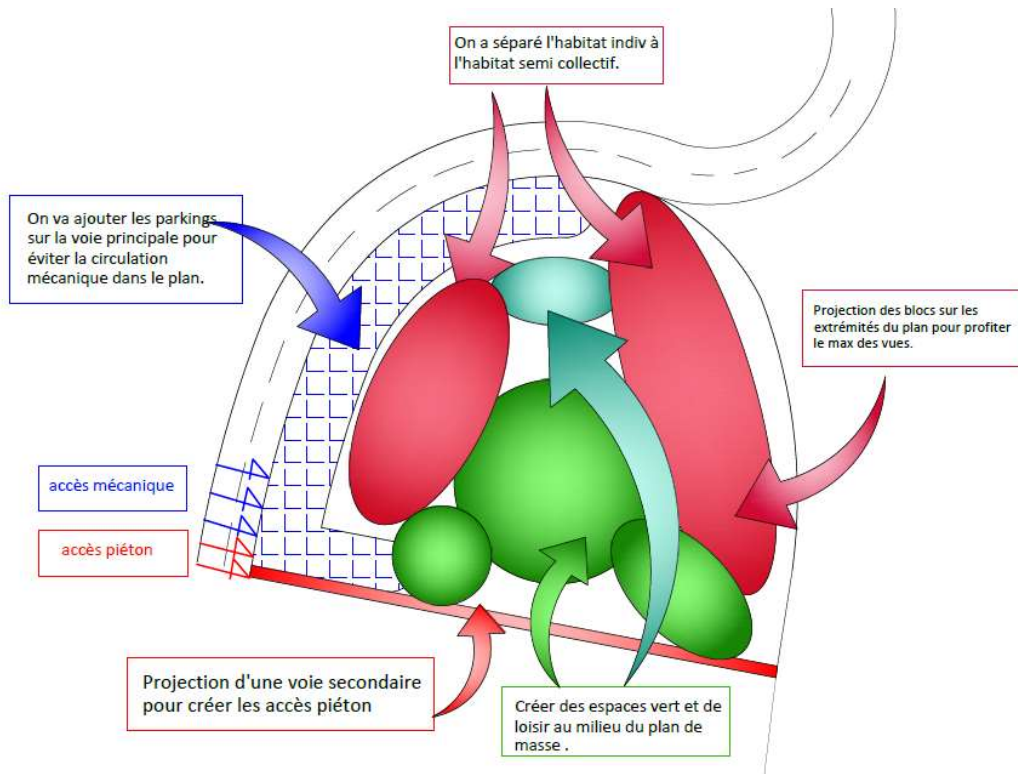
III.1. Schéma de principe

III.1.1. Repères

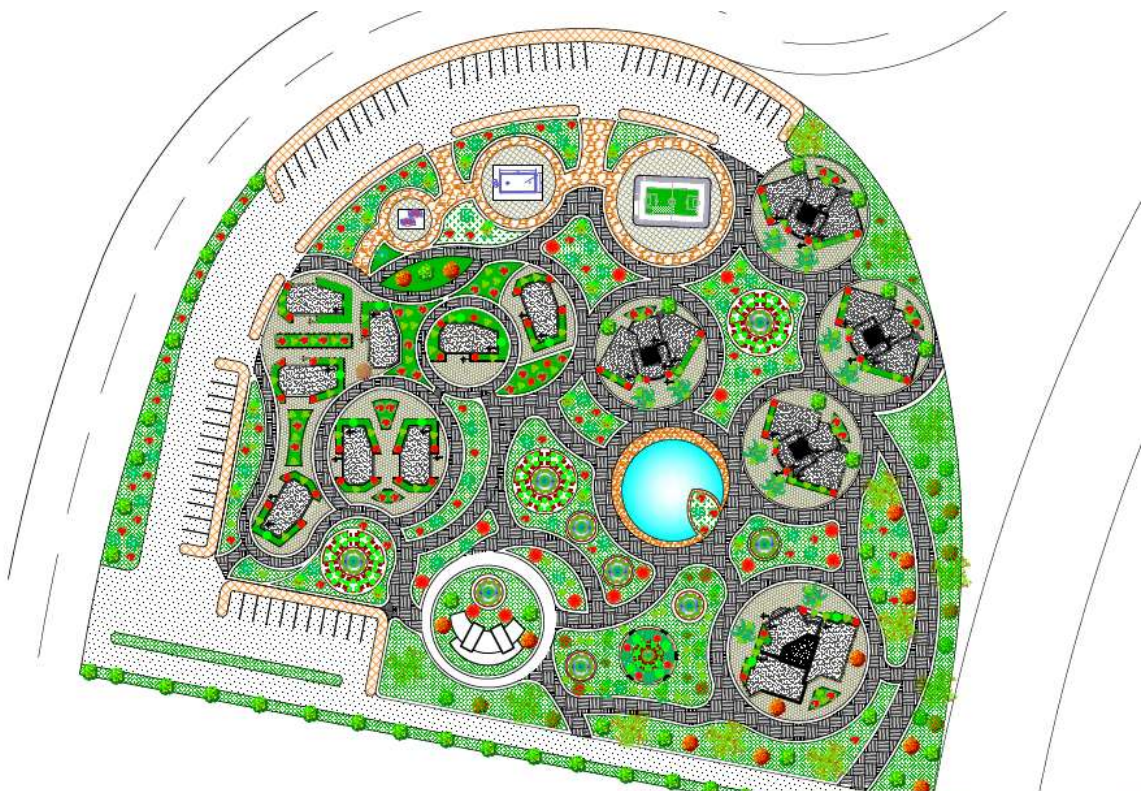


III.1.2. Mixité

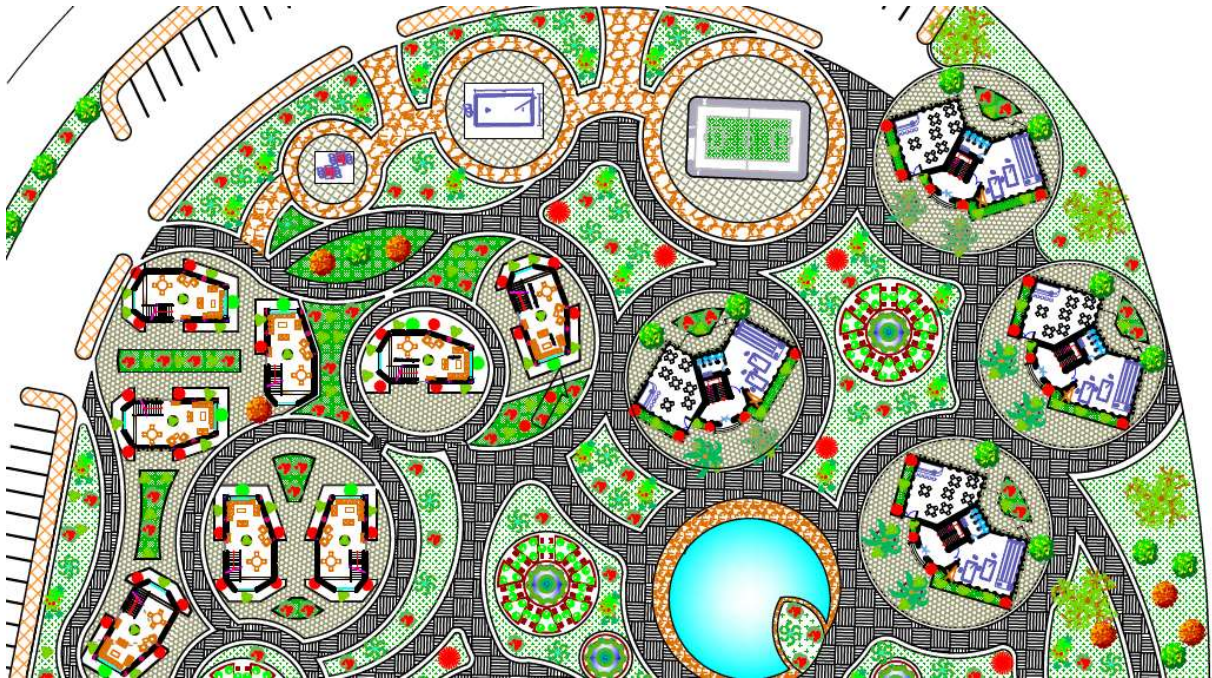
Dans le référentiel du projet architectural la mixité fonctionnelle, ou diversification des fonctions, désigne le fait de disposer dans un projet de l'ensemble des fonctions nécessaires à la vie: résidentielles, économiques, politiques, administratives, culturelles, de mobilité, de loisirs...



III.1.3. Implantation



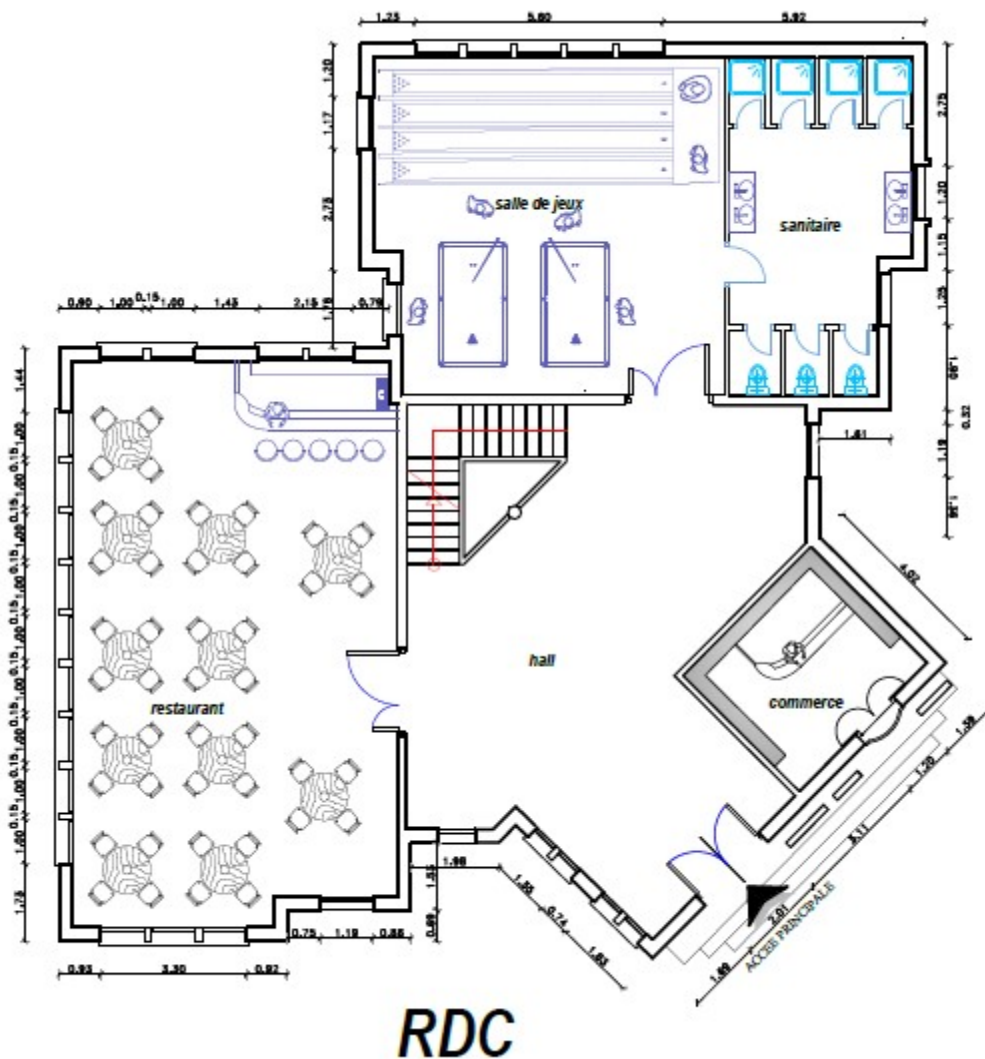
III.1.4. Idées et concept d'aménagement



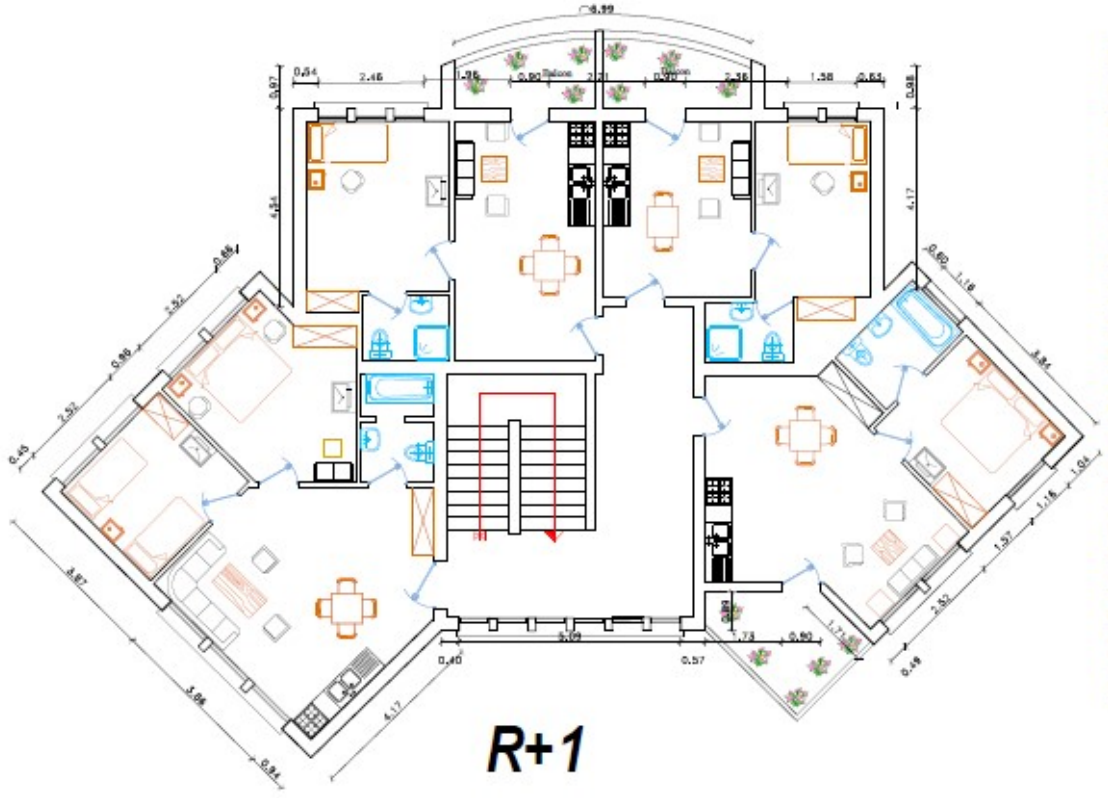
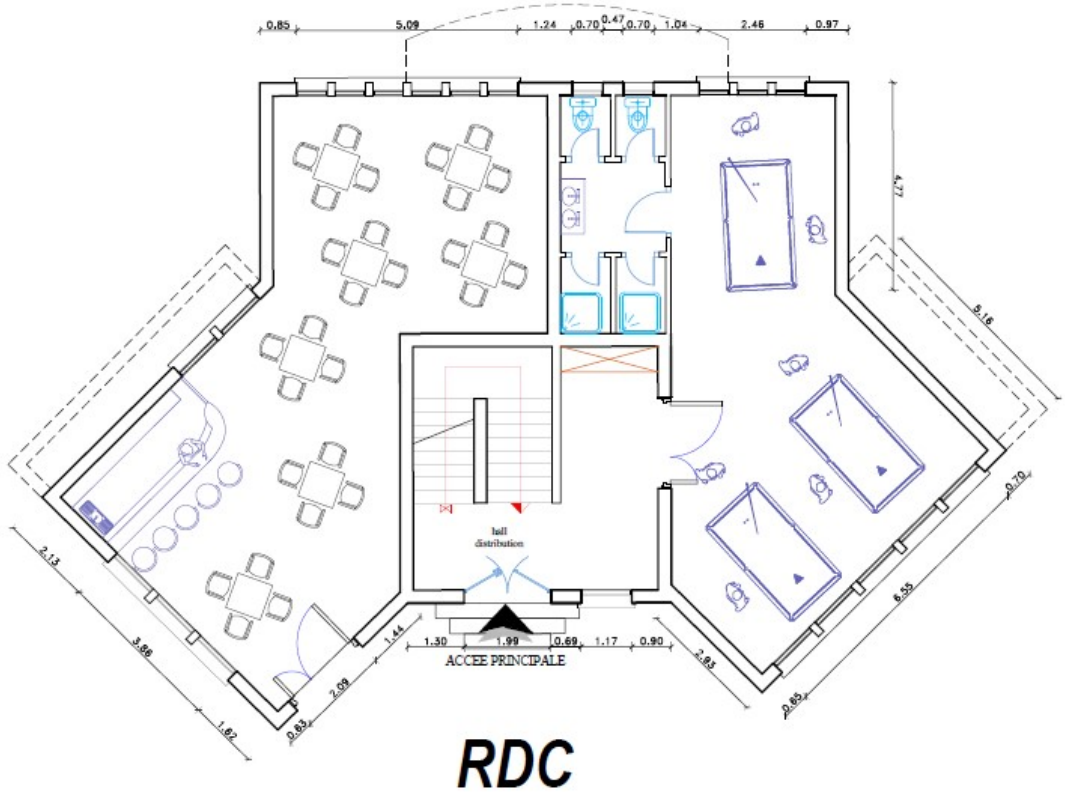
III.2.Résultats

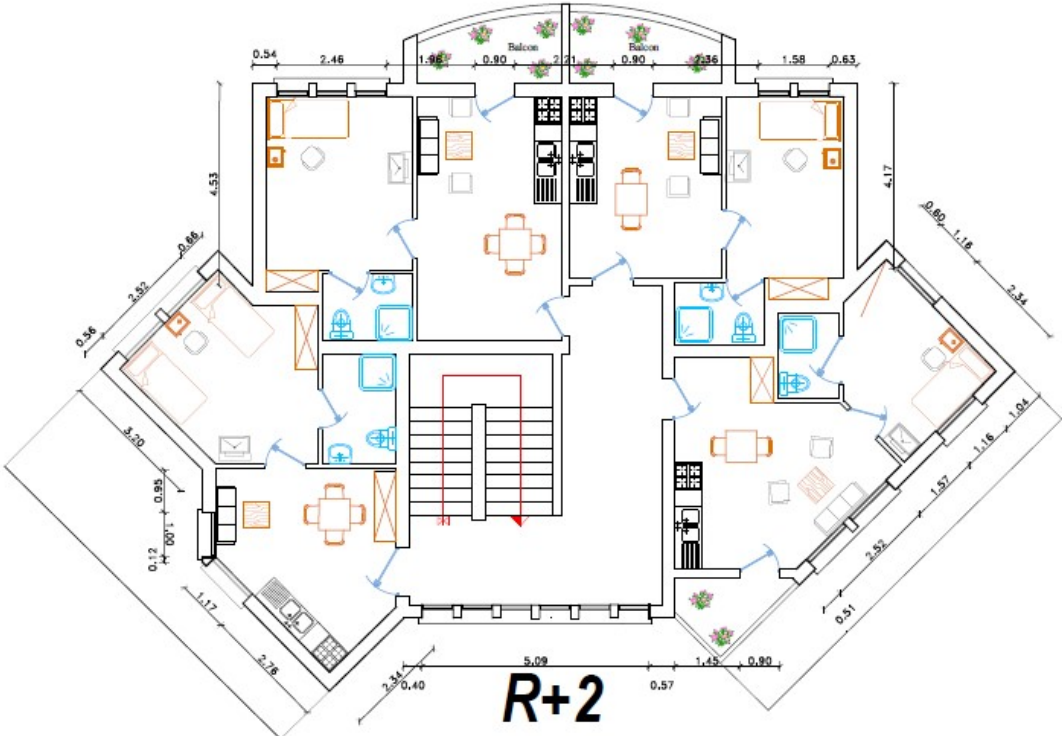
Ainsi on a trois types d'habitation : deux types différents avec plusieurs appartements et une variété d'espace et une unité d'habitation

III.2.1. Premier typologie : habitat collectif mais avec une innovation en terme d'espace et de variété d'espace intérieur

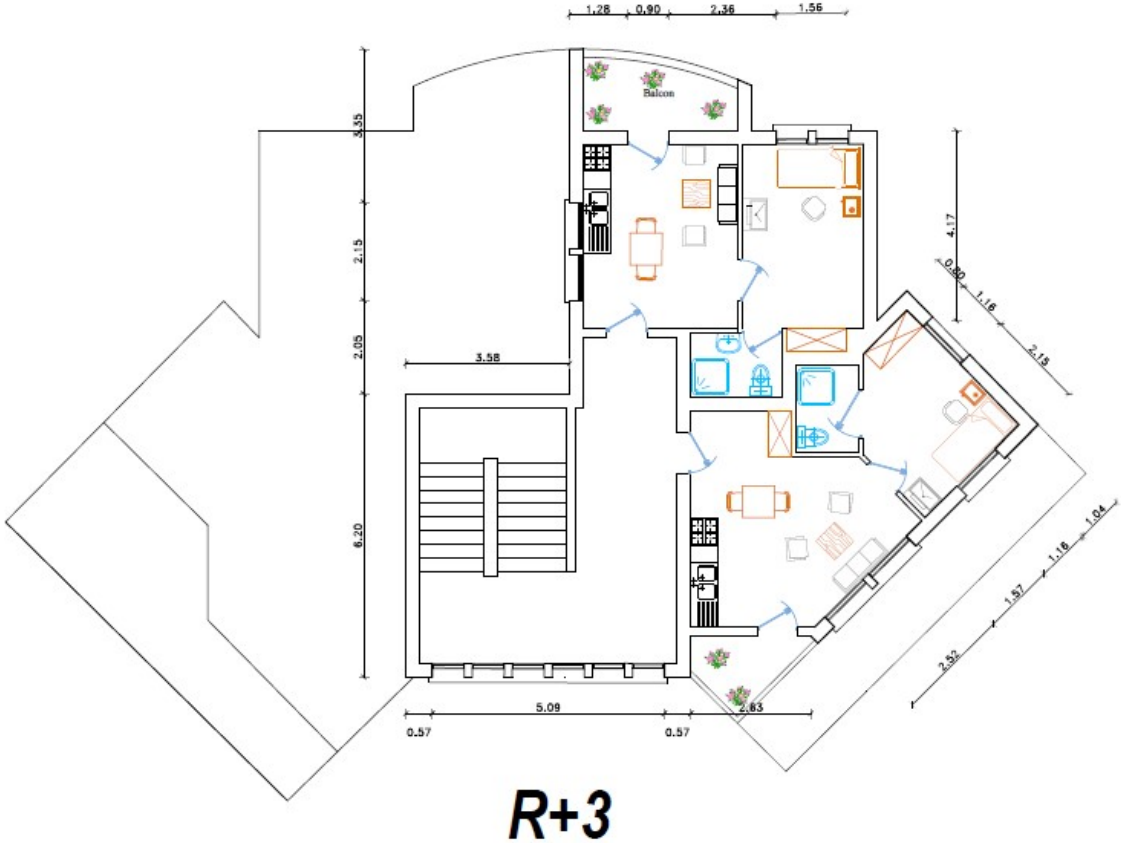




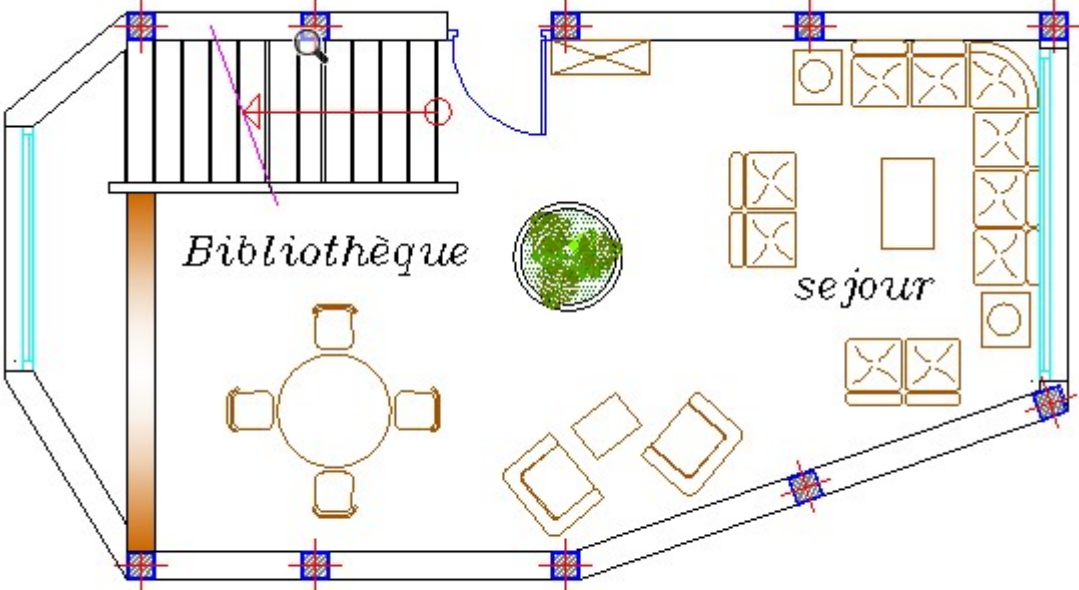




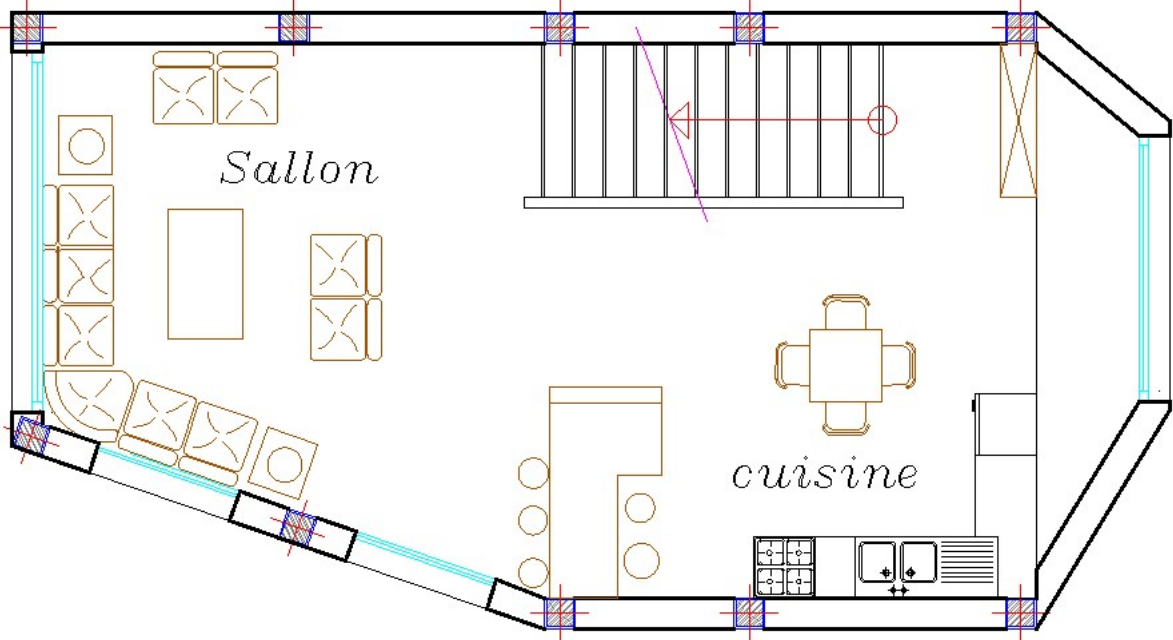
N.B. : LES DIMENSIONS SONT DONNEES EN METRES



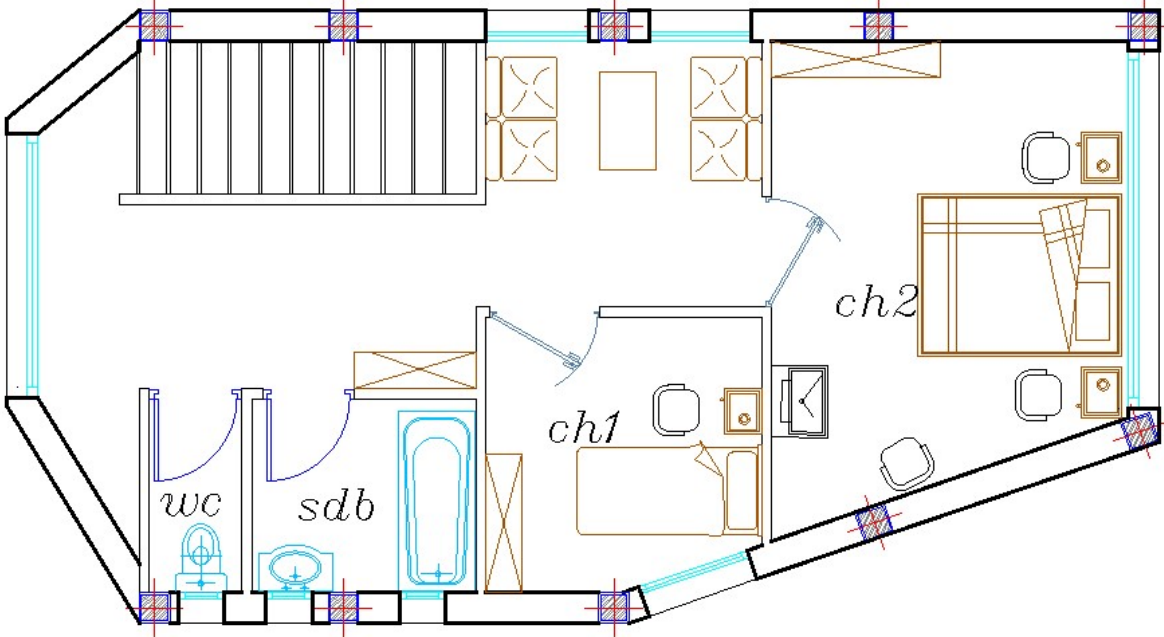
III.2.3. Troisième typologie : unité d'habitation



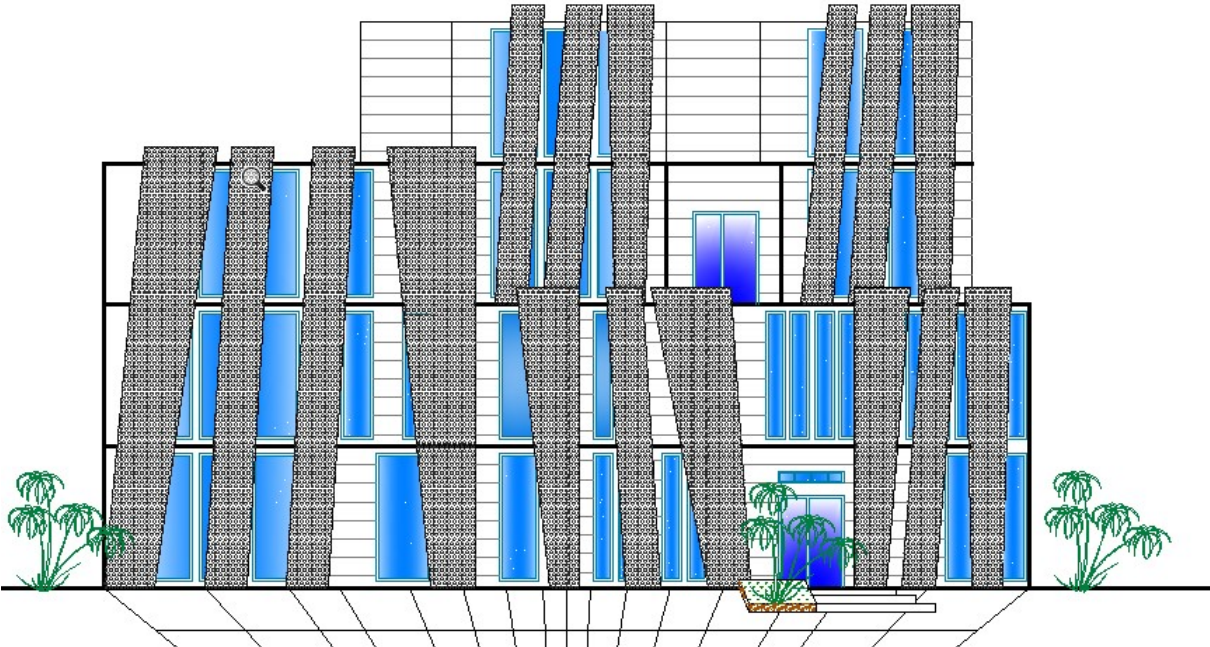
RDC



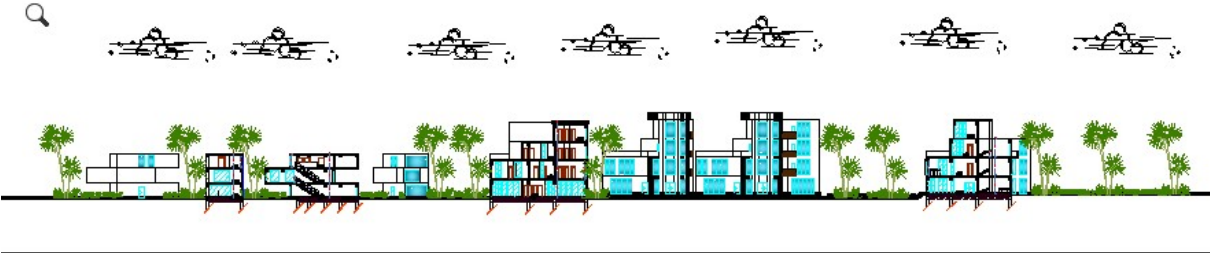
R+1



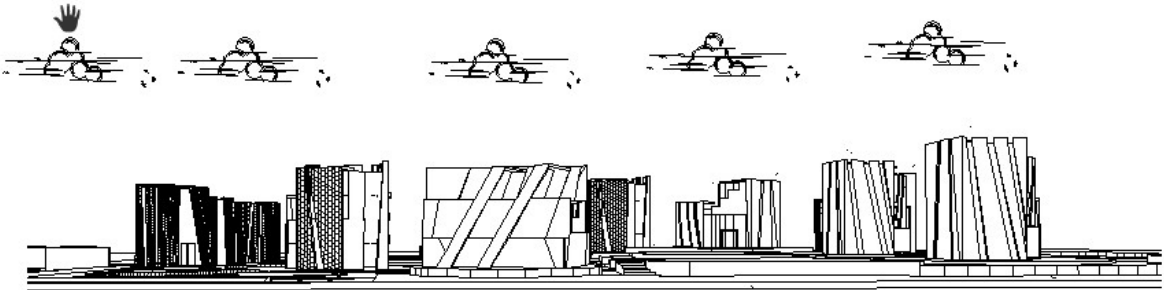
R+2



COUPE AA'



FACADE URBAINE



Références bibliographiques

archdaily. (2017, novembre). *Unité d'habitation / OFIS Architects*. Récupéré sur *archdaily*: <https://www.archdaily.com/874241/living-unit-ofis-architects>

caue, o. (05/03/2010, mars 5). *observatoire caue*. Récupéré sur *observatoire caue*: <https://www.caue-observatoire.fr/ouvrage/cote-parc34-maisons-serre/>

dihal. (2015). *l'habitat temporaire comme solution d'hebergement*. paris, paris.

https://www.pss-archi.eu/immeubles_membre-46-1.html. (2019, 12 30). *pss-archi.eu*. Récupéré sur *pss-archi.eu*: <https://www.pss-archi.eu/>

techno-science.net. (2004, juin 6). *techno-science.net*. Récupéré sur *techno-science.net*: <https://www.techno-science.net/>

ALEXANDER, Christopher, ISHIKAWA, Sara, SILVERSTEIN, Murray (1977) *A pattern*

language : towns, buildings, construction. New York : Oxford University Press.

ANTIPAS, Alexandre (1982) *Espaces hors logement*. Saint-Saphorin : Presses polytechniques

romandes, Éditions Georgi.

BACHELARD, Gaston (1957) *La poétique de l'espace*. Paris : Quadrige / Presses Universitaires

de France.

BÉLIVEAU, Geneviève, BLOUIN, Marc-Olivier, MAZEROLLE, Louis (2012) *Le centre-ville de*

Rimouski : comprendre et projeter. Proposition pour un développement urbain durable. Projet

final de maîtrise en design urbain. Québec : Université Laval.

BIG : Bjarke Ingels Group, <http://www.big.dk/#projects-mtn>. (5 décembre 2012)

CHERMAYEFF, Serge, ALEXANDER, Christopher (1972) *Intimité et vie communautaire : vers*

un nouvel humanisme architectural. Paris : Dunod.

COUSIN, Jean (1980) *Espace vivant, introduction à l'espace architectural premier*. Paris :

Éditions du moniteur.

DAVID, Paul-Henry (2003) Le double langage de l'architecture. Paris : Éditions L'Harmattan.

GEHL, Jan (1987) Life between buildings, New York, Van Nostrand Reinhold.

HALL, Edward T. (1971) La dimension cachée. Paris : Seuil.

LOHA Architects, <http://www.loharchitects.com>. (13 octobre 2012)

MDW Architecture, <http://www.mdw-architecture.com>. (13 octobre 2012)

MOLES,

MOLES, Abraham, ROHMER, Élisabeth (1998) Psychosociologie de l'espace. Paris : Éditions

L'Harmattan.

ENTRE-ESPACE – Les transitions spatiales comme moteur de conception en habitation collective à Rimouski

Essai (projet) de fin d'études en architecture 35

MOLEY, Christian (2006) Les abords du chez-soi en quête d'espaces intermédiaires. Paris :

Éditions de la Villette.

Nouvelle édition du Petit Robert de Paul Robert (2009) Le nouveau Petit Robert de la langue

française. Paris : Dictionnaire Le Robert.

Philippe Gazeau architecte, <http://www.philippegazeau.com/projet-50-26-logements-paris>. (5

décembre 2012)

TEYSSOT, George (2005) «A topology of threshold» Home cultures, volume 2, numéro 1, page

89-116.

Von MEISS, Pierre (2007) De la forme au lieu. Une introduction à l'étude de l'architecture.

Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Ville de Rimouski (2012) Projet de plan d'urbanisme. Rapport. Rimouski : Ville de Rimouski.

Liste des figures

archdaily. (2017, novembre). *Unité d'habitation / OFIS Architects*. Retrieved from archdaily: <https://www.archdaily.com/874241/living-unit-ofis-architects>

caue, o. (05/03/2010, mars 5). *oberservatoire caue*. Retrieved from observatoire caue: <https://www.caue-observatoire.fr/ouvrage/cote-parc34-maisons-serre/>

https://www.pss-archi.eu/immeubles_membre-46-1.html. (2019, 12 30). *pss-archi.eu*. Retrieved from pss-archi.eu: <https://www.pss-archi.eu/>

techno-science.net. (2004, juin 6). *techno-science.net*. Retrieved from techno-science.net: <https://www.techno-science.net/>

Figure 1 source : n/FR/residence-du-soleil-interieur-p262624	17
Figure 2.....	18
Figure 3, source : n/FR/residence-du-soleil-interieur-p262624	18
Figure 4.....	19
Figure 5.....	20
Figure 6.....	21
Figure 7.....	21
Figure 8.....	22
Figure 9.....	22
Figure 10.....	23
Figure 11.....	23
Figure 12.....	23
Figure 13.....	24
Figure 14.....	24
Figure 15.....	25
Figure 16.....	25
Figure 17.....	25
Figure 18.....	26
Figure 19.....	26
Figure 20.....	26
Figure 21.....	27
Figure 22.....	27
Figure 23.....	28
Figure 24.....	29
Figure 25.....	30
Figure 26.....	31
Figure 27.....	32
Figure 28.....	32

Figure 29:https://provencherroy.ca/wp-content/uploads/2017/05/pr_casino-entree_sg_024-e1502920123511-1900x1344.jpg..... 33

Figure 30:https://provencherroy.ca/wp-content/uploads/2017/05/pr_casino_phase-ii_plan-ns_006-e1502934582828-1900x645.jpg 34

Figure 31:https://provencherroy.ca/wp-content/uploads/2017/05/pr_casino_int_mc_025-copie.jpg 35

Figure 32:https://provencherroy.ca/wp-content/uploads/2017/05/pr_casino_int_mc_005-e1502925437170-1900x1300.jpg 36

Figure 33:https://provencherroy.ca/wp-content/uploads/2017/05/pr_casino_int_mc_020-e1502921067472-1900x1159.jpg 36

Figure 34..... 37

Figure 35..... 38

Figure 37..... 42

Figure 38..... 43

Figure 39..... 43

Figure 40..... 44

Figure 41..... 45

Figure 42..... 46